



HAL
open science

Synthèse des données botaniques sur le réseau routier du Loiret. Tronçons concernés par la campagne de curage/dérasement de 2011 à 2013

Simon Nobilliaux

► To cite this version:

Simon Nobilliaux. Synthèse des données botaniques sur le réseau routier du Loiret. Tronçons concernés par la campagne de curage/dérasement de 2011 à 2013. [Rapport Technique] CBNBP – Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. 2011. hal-02518262

HAL Id: hal-02518262

<https://hal.science/hal-02518262>

Submitted on 25 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

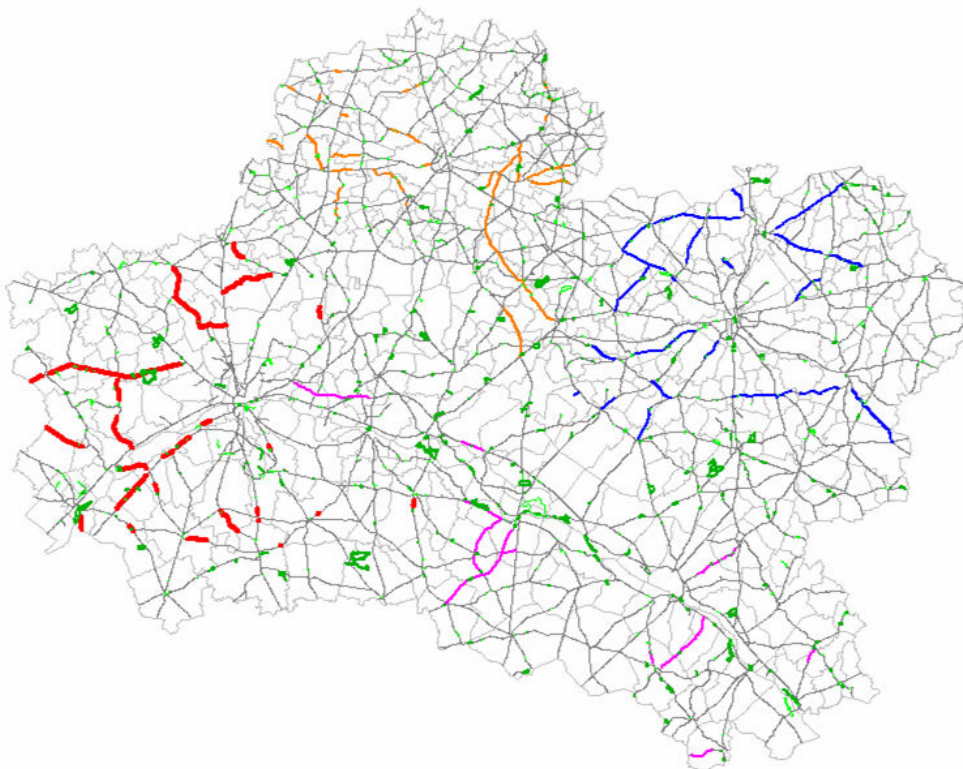
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Une structure au cœur du développement durable
Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Synthèse des données botaniques sur le réseau routier du département du Loiret.

Tronçons concernés par la campagne de
curage/dérasement de 2011 à 2013



Conservatoire botanique national du Bassin parisien
UMS 2699 - Unité Inventaire et suivi de la biodiversité
Muséum national d'Histoire naturelle
61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris- France
Tél. : 01 40 79 35 54 - cbnbp@mnhn.fr

Synthèse des données botaniques sur le réseau routier du département du Loiret

Tronçons concernés par la campagne de curage/dérasement de 2011 à 2013

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national
du Bassin parisien, délégation Centre, sous la responsabilité de

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 5, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jordane Cordier, responsable de la délégation Centre
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
5, avenue Buffon – BP 6407, 45064 Orléans Cedex 02
Tel. : 02 38 49 96 76 – Fax : 02 38 49 96 73
E-mail : jcordier@mnhn.fr

Rédaction et mise en page : NOBILLIAUX Simon.

Gestion des données : BEYLOT Anne ; RAMBAUD Maëlle ; RENAUD Héléna.

Relecture : CORDIER Jordane ; ROBOÜAM Nicolas.

Étude subventionnée et menée pour le compte de :

Département du Loiret
15 Rue Eugène Vignat – BP 2019
45010 ORLEANS Cedex 1

SOMMAIRE

Introduction.....	5
1. Eléments de contexte.....	6
1.1 – Secteur d'étude.....	6
1.1.1 Le département du Loiret : régions naturelles.....	6
1.1.2 Bords de route étudiés.....	7
1.2 – Eléments de méthode.....	8
1.2.1 Sélection des tronçons.....	8
1.2.2 Sélection des relevés.....	8
1.2.3 Définition de la patrimonialité.....	8
1.3 – Grille de lecture de la synthèse.....	9
2. Patrimoine floristique réglementaire exigeant un report des travaux.	9
2.1 – Secteur de Montargis.....	10
2.1.1 Route départementale 31 (PRD : 11 ; PRF : 15).....	10
2.1.2 Route départementale 32 (PRD : 8 ; PRF : 14).....	11
2.1.3 Route départementale 39 (PRD : 5 ; PRF : 9).....	12
2.2 Secteur de Pithiviers.....	13
2.2.1 Route départementale 25 (PRD : 11 ; PRF : 16).....	13
2.2.2 Route départementale 423 (PRD : 0 ; PRF : 6).....	17
2.3 Secteur de Sully-sur-Loire.....	18
2.3.1 Route départementale 622 (PRD : 3 ; PRF : 9).....	18
3. Autre patrimoine floristique mis en évidence.....	19
3.1 – Secteur de Montargis.....	19
3.1.1 Route départementale 38 (PRD : 22 ; PRF : 27).....	19
3.1.2 Route départementale 39 (PRD : 14 ; PRF : 18).....	20
3.1.3 Route départementale 128 (PRD : 0 ; PRF : 4).....	21
3.2 - Secteur d'Orléans.....	22
3.2.1 Route départementale 18 (PRD : 1 ; PRF : 4).....	22
3.2.2 Route départementale 951 (PRD : 100 ; PRF : 101).....	23
3.2.3 Route départementale 951 (PRD : 102 ; PRF : 104).....	23
3.2.4 Route départementale 951 (PRD : 107 ; PRF : 112).....	24
3.2.5 Route départementale 2157 (PRD : 11 ; PRF : 15).....	25
3.3 – Secteur de Pithiviers.....	26
3.3.1 Route départementale 25 (PRD : 3 ; PRF : 3).....	26
3.3.2 Route départementale 114 (PRD : 0 ; PRF : 6).....	27
3.3.3 Route départementale 923 (PRD : 0 ; PRF : 3).....	28
3.4 – Secteur de Sully-sur-Loire.....	28

3.4.1 Route départementale 52 (PRD : 0 ; PRF : 9)	29
3.4.2 Route départementale 55 (PRD : 6 ; PRF : 8)	30
3.4.3 Route départementale 59 (PRD : 1 ; PRF : 14)	31
3.4.4 Route départementale 622 (PRD : 3 ; PRF : 9)	32
3.4.5 Route départementale 952 (PRD : 40 ; PRF : 43)	33
4. Résumé des tronçons	34
4.1 Secteur de Montargis.....	35
4.2 Secteur d'Orléans	36
4.3 Secteur de Pithiviers.....	37
4.4 Secteur de Sully-sur-Loire	38
Conclusion.....	39

Introduction

Ce document vise à porter à la connaissance du Département du Loiret la présence ou l'absence de données permettant l'identification d'un enjeu botanique sur les bords de route concernés par les campagnes de curage ou de dérasement en 2011, 2012 et 2013 sur les secteurs de Montargis, Orléans, Pithiviers et Sully-sur-Loire.

L'ensemble des conclusions présentées ici sont issues de l'exploitation de la base de données © Flora qui intègre la totalité des connaissances floristique du Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) sur son territoire d'agrément. Seules les données modernes (date égale ou postérieure à 1990) et cartographiées ont été utilisées.

La présente synthèse des enjeux floristiques connus du CBNBP sur les bords de route du réseau du CG45 ne se substitue en aucun cas à une expertise spécifique des espaces concernés par les travaux. Ceci ne constitue qu'un état des lieux des connaissances sur ces derniers. L'absence de données concernant des espèces patrimoniales ne prévaut pas d'un intérêt floristique nul que seule une expertise spécifique du linéaire routier concerné pourrait établir.

1. Éléments de contexte

1.1 – Secteur d'étude

1.1.1 Le département du Loiret : régions naturelles

Selon l' "Atlas de la flore sauvage du département du Loiret"¹, on peut recenser dix régions naturelles sur le département qui sont présentées sur la figure 1.

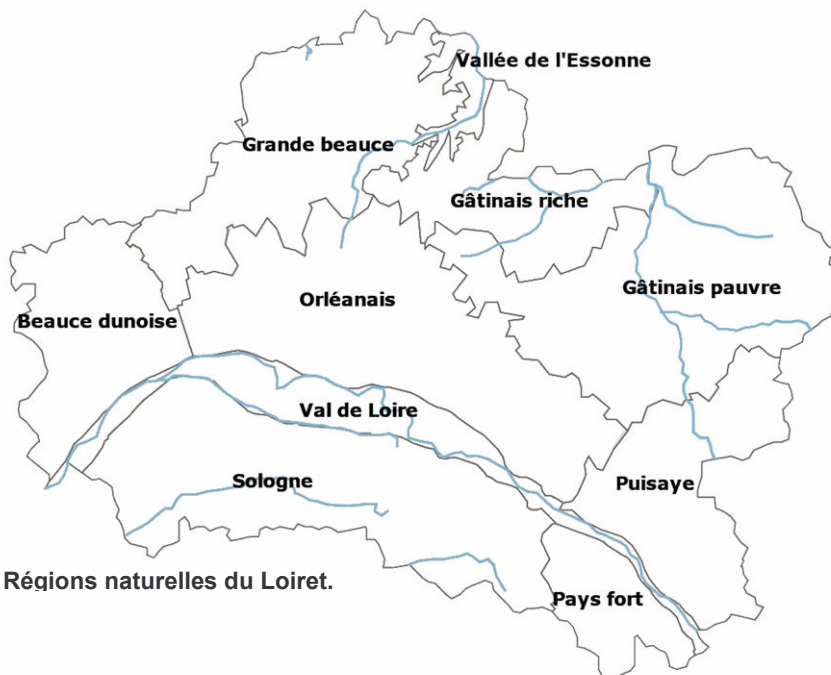


Figure 1 : Régions naturelles du Loiret.

Dans cet atlas, les régions naturelles sont décrites comme suit :

Le **val de Loire**, territoire emblématique, abrite de nombreuses espèces patrimoniales. La richesse floristique résulte principalement de la dynamique fluviale de la Loire qui se traduit par l'apparition, lors des étiages estivaux de vastes grèves sableuses à la flore spécifique.

L'**Orléanais**, en grande partie recouvert par la forêt, concentre également de nombreuses espèces patrimoniales qui se développent essentiellement dans les layons et en bordure des chemins de la forêt d'Orléans, mais également dans les mares forestières et les étangs.

La **vallée de l'Essonne**, au paysage unique pour le Loiret, constitue un foyer remarquable de diversité floristique. En effet, bien que la plupart des milieux humides aient disparues, on y observe encore une grande richesse végétale, en particulier sur les pelouses calcicoles sèches.

Le **Gâtinais pauvre** affiche une diversité plus diffuse avec quelques zones singulières comme les secteurs humides des vallées de Cléry ou de l'Ouanne, les pelouses sèches calcicoles des environs de Nogent-sur-Vernisson et la forêt de Montargis. La vallée du Loing, quant à elle, présente aujourd'hui une flore assez banalisée.

¹ PUJOL D., CORDIER J. & MORET J. 2007 – *Atlas de la flore sauvage du département du Loiret*. – Biotope, Mèze (Collection Parthénopé) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 472p.

La **Puisaye** se singularise notamment par la présence de vastes étangs, creusés pour l'alimentation du canal d'Orléans. Certaines populations d'espèces patrimoniales y atteignent des effectifs exceptionnels conférant à ces sites une valeur nationale indéniable.

La **Sologne du Loiret** recèle également de nombreux étangs mais apparaît comme une zone assez pauvre en particulier en comparaison avec la Sologne du Cher et du Loir-et-Cher. Les berges d'étangs exondées, les landes sèches et humides ou les prairies humides y sont en effet beaucoup plus rares.

Le **Pays fort** est de même assez ordinaire, à l'exception de petits vallons affluents de la Loire comme l'Aquiaunle et la Notreure qui abritent encore des zones humides intéressantes, notamment de type prairial ou tourbeux.

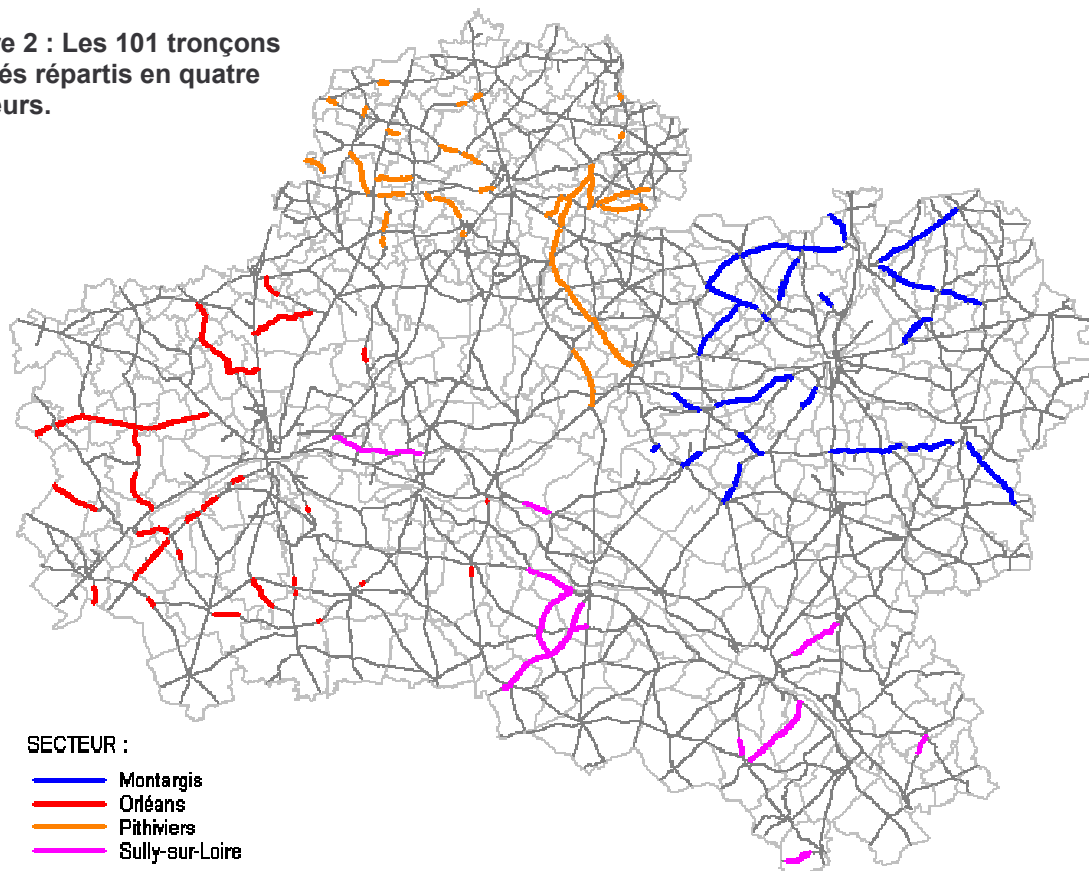
La **Beauce** et le **Gâtinais riche**, régions dévolues à l'agriculture intensive, présentent enfin une diversité végétale et d'habitats faible.

1.1.2 Bords de route étudiés

Cette étude porte sur 101 tronçons routiers (64 routes départementales) concernés par la campagne de dérasement et de curage. Ces tronçons sont répartis en quatre secteurs (cf. figure 1) avec :

- 23 tronçons sur le secteur de Montargis ;
- 33 tronçons sur le secteur d'Orléans ;
- 33 tronçons sur le secteur de Pithiviers ;
- 12 tronçons sur le secteur de Sully-sur-Loire.

Figure 2 : Les 101 tronçons étudiés répartis en quatre secteurs.



1.2 – Eléments de méthode

1.2.1 Sélection des tronçons

Pour sélectionner les tronçons pouvant révéler un intérêt floristique patrimonial, l'ensemble des zones planifiées dans le programme de curage ou de dérasement ont été croisées avec :

- les contours © Flora ;
- les contours des ZNIEFF¹.

1.2.2 Sélection des relevés

Afin de prendre en compte tous les relevés floristiques cartographiés présents sur l'emprise des routes, une requête a été réalisée en croisant les polygones "flore" issus de © Flora et le réseau routier du département du Loiret en appliquant une zone tampon de 30 mètres. Cette zone tampon a permis de minimiser les facteurs d'imprécision des tracés et des polygones "flore" liés à l'échelle de cartographie mais également d'inclure avec plus de certitude les relevés présents dans l'emprise (accotements, dépendances vertes...). Un tri manuel a ensuite été réalisé afin d'exclure les polygones aux surfaces trop importantes n'apportant pas d'informations précises sur la localisation des espèces.

Les relevés qui ont été retenus pour ce porté à connaissance se situent soit en bord de route soit à proximité immédiate (moins de 30 mètres). Dans les relevés en limite de bord de route, les espèces patrimoniales signalées sont portées à la connaissance du Département du Loiret en raison de leur présence potentielle – suivant leur écologie – sur les milieux associés aux dépendances routières (talus, fossés, accotements...).

1.2.3 Définition de la patrimonialité

La présence ou l'absence d'une ou plusieurs espèce(s) patrimoniale(s) dans un inventaire floristique est la condition qui a servi de support pour définir la patrimonialité d'un bord de route. Les relevés sélectionnés ont donc fait l'objet d'une requête afin d'identifier le nombre d'espèces patrimoniales localisées qu'ils indiquent. Le terme « espèce patrimoniale », intègre :

- les espèces protégées au niveau régional², national³ et /ou d'intérêt européen⁴ ;
- les espèces "déterminantes de ZNIEFF"⁵ (à noter que les espèces protégées sont toutes déterminantes) ;
- les espèces menacées de la région Centre⁶ (ayant les statuts "en danger critique d'extinction", CR ; "en danger", EN ; "vulnérable", VU).

¹ Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique.

² Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale.

³ Arrêté du 20 janvier 1982 modifié relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national.

⁴ Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 modifiée par la directive 197/62/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages – Annexes II et IV.

⁵ « Guide des espèces et des milieux déterminants en région Centre » ; document validé au CSRPN le 08/01/03.

⁶ D'après la « Liste des espèces menacées de la flore de la région Centre » - Cordier J. - 2010. CBNBP.

1.3 – Grille de lecture de la synthèse

Les résultats de l'analyse sont répartis suivant les différents secteurs des travaux.

En premier lieu, la situation des relevés ayant mis en évidence la ou les populations d'espèce(s) patrimoniale(s) est reportée sur une carte IGN et sur orthophotoplan. Nous tenons à préciser que **les contours des polygones sur ces cartes ne correspondent pas à la population de l'espèce mais au relevé floristique**. Ainsi, les espèces citées peuvent être présentes sur une surface plus faible ou supérieure à ce contour.

Les éléments de la flore patrimoniale mis en évidence par le(s) relevé(s) sont ensuite restitués avec les éléments d'information suivants :

- Nom vernaculaire et latin des espèces patrimoniales ;
- informations relatives à l'observation (observateur ; date d'observation ; commune ; contexte de l'observation) ;
- statut de patrimonialité des espèces (déterminantes, protégées, liste des espèces menacées de la région) ;
- rareté¹ en région Centre et dans le département du Loiret
- description succincte de l'espèce (ou du cortège) et de son écologie permettant d'apporter des précisions sur les enjeux du tronçon étudié afin de proposer, sur certain, un report de travaux.

2. Patrimoine floristique réglementaire exigeant un report des travaux.

Dans cette partie, sont présentés l'ensemble des tronçons pour lesquels un relevé en bord de route ou à proximité immédiate a montré la présence d'une ou plusieurs espèce(s) protégée(s). Sur ceux-ci, le report de travaux devra être effectué afin de permettre une expertise plus fine des populations d'espèces réglementées. L'annulation des travaux ou l'application d'un protocole permettant la conservation de ces espèces sur ces tronçons sera ensuite à prévoir si la présence de ces espèces et l'impact des travaux sont confirmés.

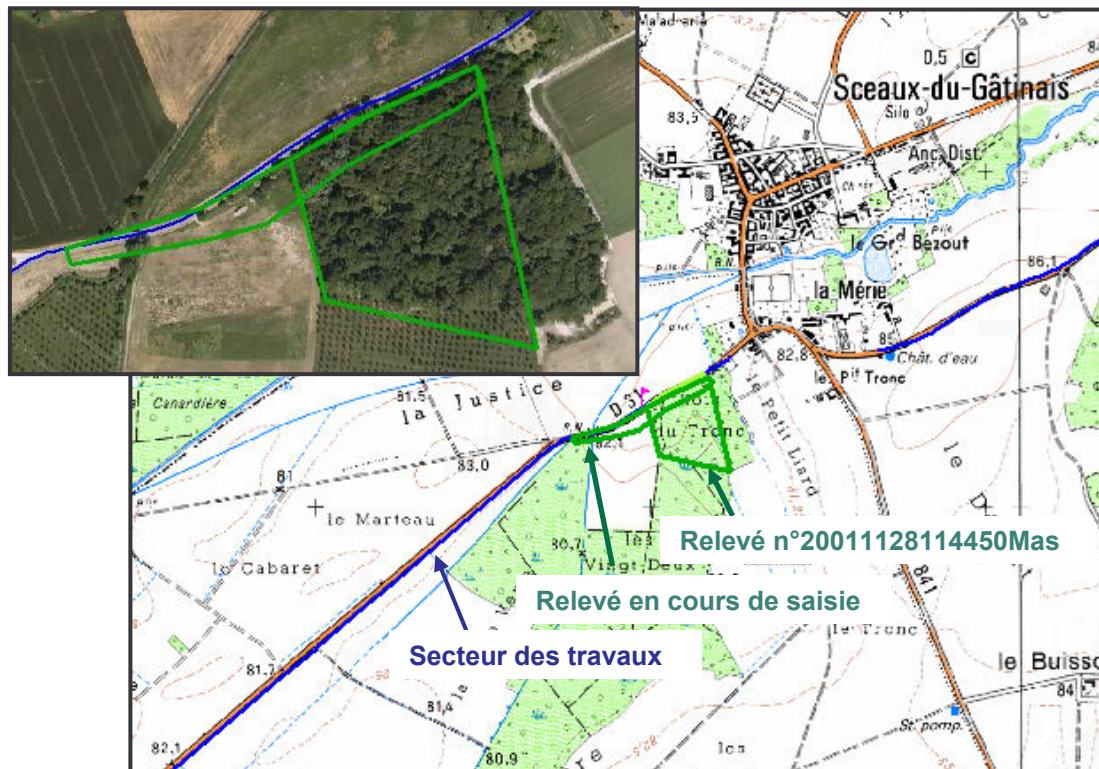
Sur le département, le CBNBP porte à connaissance la présence de 10 populations d'espèces protégées sur 6 zones situées sur 5 tronçons de dérasement ou de curage.

¹ D'après le « Catalogue de la flore sauvage de la région Centre » - Cordier J., Dupré R., Vahrameev P. - 2010

2.1 – Secteur de Montargis

2.1.1 Route départementale 31 (PRD : 11 ; PRF : 15)

- Situation des relevés :



- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté région	Rareté 45
1.	Sanguisorbe officinale <i>Sanguisorba officinalis</i>	Protection régionale	Assez rare	Assez rare
2.	Cirse maraîcher <i>Cirsium oleraceum</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Commun

1. : relevé en cours de saisie dans FLORA

Observateur : OLIVEREAU F.

Date : 1994.

Contexte de l'observation : Fossé en bord de route.

Commune : Corbeilles (45103)

2. : relevé n°20011128114450Mas

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2001.

Contexte de l'observation : Frênaie.

La présence de la Sanguisorbe officinale, espèce protégée des prairies humides, indique un enjeu sur ce tronçon et notamment sur le fossé du bord de route. Le Cirse maraîcher, astéracée des lisières des aulnaies-frênaies et mégaphorbiaies potentiellement présente dans le fossé du bord de route, confirme également l'intérêt de la zone.

Sur cette zone, **il convient de reporter les travaux et d'effectuer des compléments de terrain pour confirmer la présence de l'espèce protégée en bord de route. Il est recommandé de caractériser avec précision la situation et la taille de sa population afin de statuer sur la faisabilité et la nécessité des travaux en cohérence avec la conservation de cette population.**

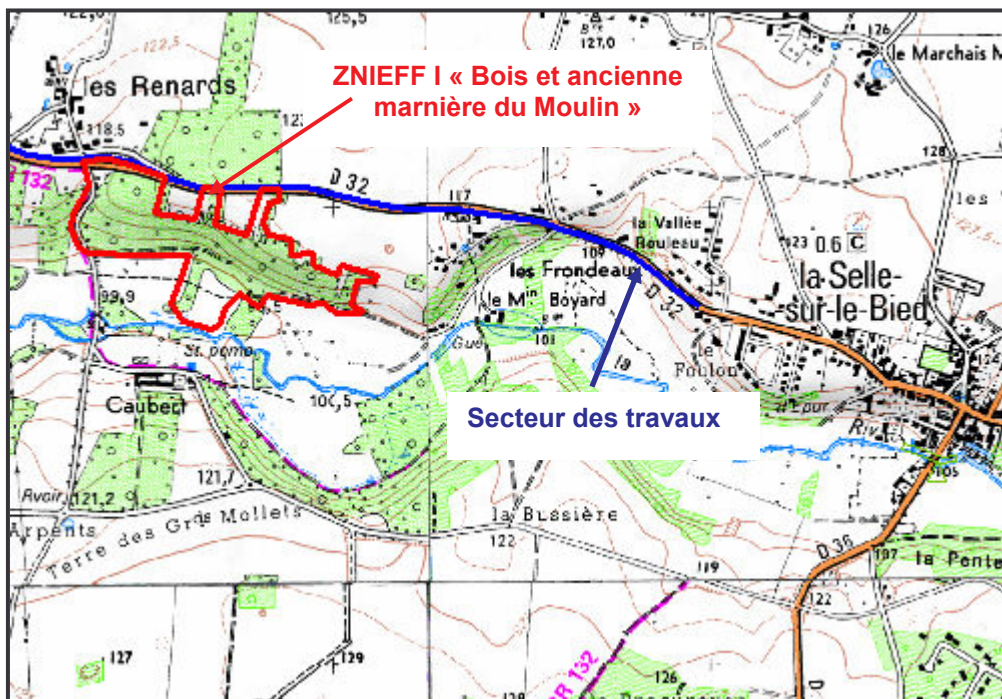


Sanguisorba officinalis et *Cirsium oleraceum*

2.1.2 Route départementale 32 (PRD : 8 ; PRF : 14)

Sur ce tronçon, aucun relevé n'a été effectué par le CBNBP ou ses correspondants. En revanche, celui-ci croise la ZNIEFF I « Bois et ancienne marnière du Moulin » (n° 240030766).

- Situation de la ZNIEFF :



- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté région	Rareté 45
Corydale solide	<i>Corydalis solida</i>	Protection régionale	Assez rare	Assez rare
Scille à deux feuilles	<i>Scilla bifolia</i>	Protection régionale	Assez commun	Assez commun
Primevère élevée	<i>Primula elatior</i>	Déterminante ZNIEFF	Commun	Commun

Observateur : ALLION Y.

Date : de 1996 à 2006.

Contexte de l'observation : Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes.

Commune : La-Selle-sur-le-Bied (45307)

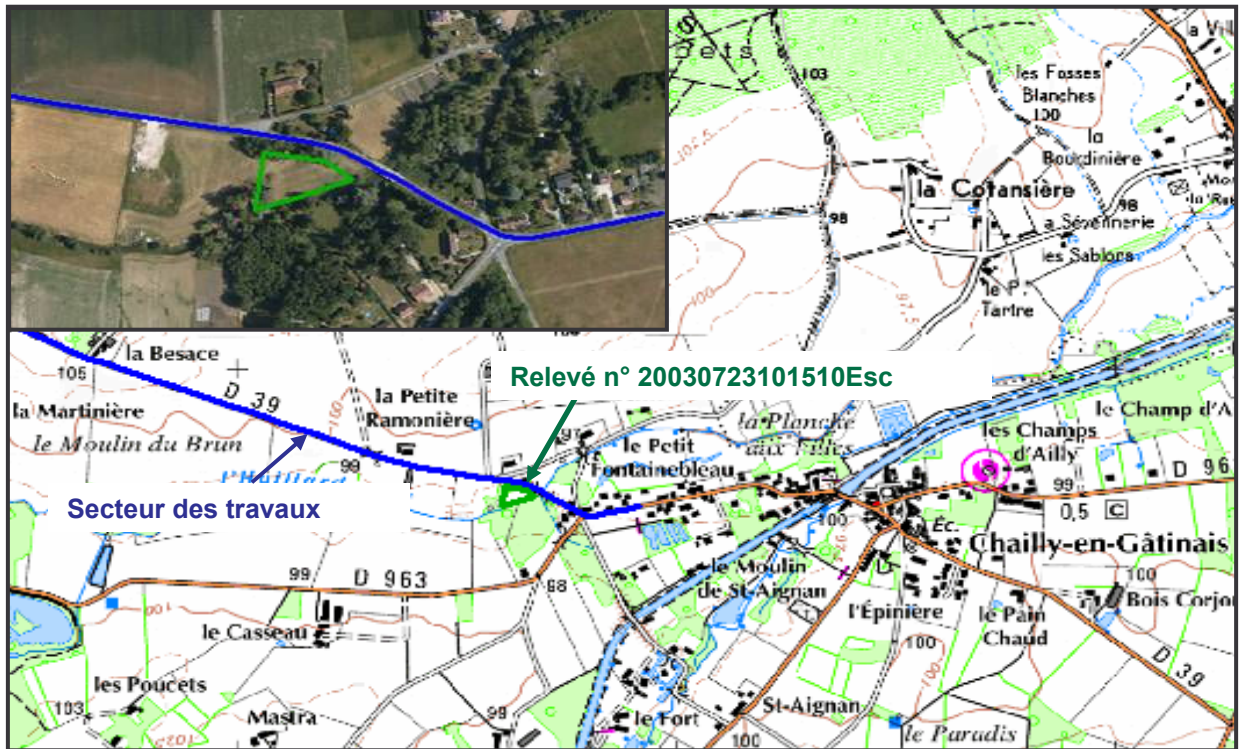


Corydalis solida et *Scilla bifolia*

Cette ZNIEFF, attenante au tronçon concerné par les travaux, comporte deux stations d'espèces protégées des chênaies-charmaies fraîches. Bien que, d'après le commentaire de la ZNIEFF, ces populations semblent plutôt présentes au sud dans le fond de vallon, le statut de ces espèces nécessitent un report des travaux pour mieux préciser la localisation de leurs populations afin de statuer sur la faisabilité et la nécessité des travaux en cohérence avec la conservation de cette population d'espèces protégées.

2.1.3 Route départementale 39 (PRD : 5 ; PRF : 9)

- Situation du relevé n°20030723101510Esc :



- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté région	Rareté 45
Orchis brûlé	<i>Neotinea ustulata</i>	Protection régionale	Assez commun	Assez rare
Sanguisorbe officinale	<i>Sanguisorba officinalis</i>	Protection régionale	Assez rare	Assez rare
Silaüs des prés	<i>Silaum silaus</i>	Déterminante ZNIEFF	Très commun	Commun

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2003.

Contexte de l'observation : prairie de fauche.

Commune : Chailly-en-Gâtinais (45066)

L'enjeu important de cette zone est mis en évidence par la présence de deux espèces protégées caractérisant les prairies humides : *Neotinea ustulata* (ORCHIDACÉES) et *Sanguisorba officinalis* (ROSACÉES). Bien que celles-ci ne soient pas menacées d'extinction en région Centre (statut "LC" de la liste régionale des espèces menacées : préoccupation mineure), **il sera indispensable de réaliser un complément d'inventaire sur ce bord de route afin de confirmer leur présence et de préciser la localisation exacte des populations de ces deux espèces afin de statuer sur la faisabilité et la nécessité des travaux en cohérence avec la conservation de cette population d'espèces protégées.**



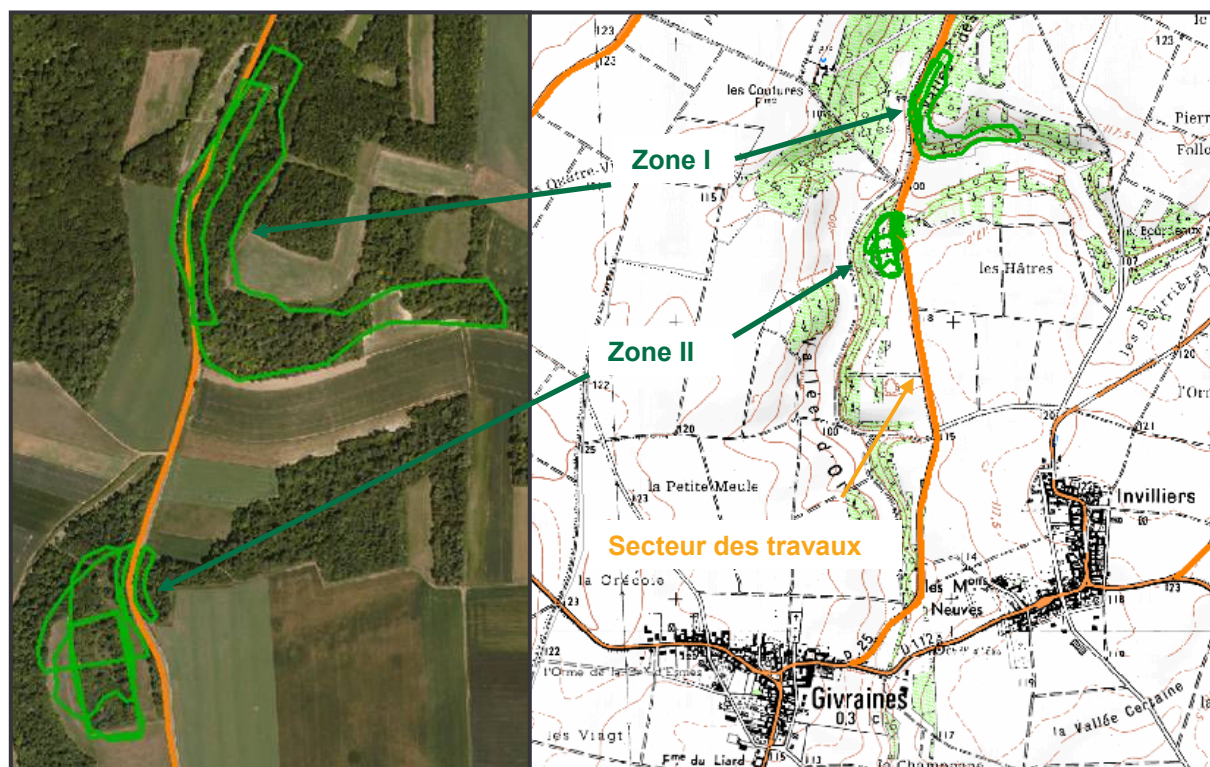
© CORDIER J.
Neotinea ustulata

2.2 Secteur de Pithiviers

2.2.1 Route départementale 25 (PRD : 11 ; PRF : 16)

Sur ce tronçon routier situé au cœur de la ZNIEFF II « Coteaux de l'Essonne et de la Rimarde » (n°240030654), deux zones géographiquement proches (250 mètres de distance environ) contiennent plusieurs relevés indiquant la présence d'espèces patrimoniales dont plusieurs sont protégées.

SITUATION DES RELEVÉS



ZONE I

Sur cette zone, située sur la commune de la Neuville-sur-Essonne (45225), deux relevés ont été réalisés : un en bord de route ; l'autre en partie seulement. Cette information est reportée dans le tableau des espèces à enjeu observées.

- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté région	Rareté 45	Situation du relevé
Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalon</i>	Déterminante ZNIEFF ; LRR (VU)	Assez rare	Assez rare	En partie en bord de route
Buplèvre en faux	<i>Bupleurum falcatum</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez commun	Bord de route
Carex de Haller	<i>Carex halleriana</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Très rare	Bord de route
Cardoncelle molle	<i>Carduncellus mitissimus</i>	Protection régionale	Assez commun	Assez rare	En partie en bord de route
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Commun	Bord de route
Cytise couché	<i>Cytisus supinus</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez rare	Bord de route
Globulaire commune	<i>Globularia bisnagarica</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez rare	Bord de route
Orchis moucheron	<i>Gymnadenia conopsea</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez rare	Bord de route
Hélianthème des Apennins	<i>Helianthemum apenninum</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez commun	Bord de route
Grémil bleu-pourpre	<i>Lithospermum purpureocaeruleum</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez rare	Bord de route
Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez commun	Bord de route
Orchis homme-pendu	<i>Orchis anthropophora</i>	Protection régionale	Assez rare	Assez rare	Bord de route
Polygale du calcaire	<i>Polygala calcarea</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez rare	Bord de route
Anémone pulsatille	<i>Pulsatilla vulgaris</i>	Protection régionale ; LRR (VU)	Assez rare	Assez rare	Bord de route
Germandrée petit-chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>	Déterminante ZNIEFF	Commun	Assez commun	Bord de route

- Relevés concernés :

Relevé n°	Observateur	Date	Contexte	Situation
20040701151443Les	PUJOL D. (CBNBP)	2004	<i>Mesobromion</i> sur talus routier et en lisière de bois	en bord de route
20040302102325Rog	BOTTE F.	1992	---	en partie en bord de route



Bord de la RD 25, zone I (13/01/2011)

ZONE II

Sur cette zone sur la commune de Givraines (45157), six relevés ont été réalisés : deux en bord de route ; quatre à proximité directe. Cette information est, ici aussi, reportée dans le tableau des espèces à enjeu.

- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté en région	Rareté 45	Situation du relevé
Noix de terre	<i>Bunium bulbocastanum</i>	Déterminante ZNIEFF	Rare	Rare	A proximité du bord de route
Buplèvre en faux	<i>Bupleurum falcatum</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez commun	Bord de route
Cardoncelle molle	<i>Carduncellus mitissimus</i>	Protection régionale	Assez commun	Assez rare	A proximité du bord de route
Carex de Haller	<i>Carex halleriana</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Très rare	A proximité du bord de route
Coronille naine	<i>Coronilla minima</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez rare	Bord de route
Hélianthème des Apennins	<i>Helianthemum apenninum</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez commun	Bord de route
Hutchinsie des pierres	<i>Hornungia petraea</i>	Déterminante ZNIEFF ; LRR (EN)	Très rare	Rare	A proximité du bord de route
Luzerne naine	<i>Medicago minima</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez commun	Bord de route
Orchis brûlé	<i>Neotinea ustulata</i>	Protection régionale	Assez commun	Assez rare	A proximité du bord de route
Orchis homme-pendu	<i>Orchis anthropophora</i>	Protection régionale	Assez rare	Assez rare	Bord de route
Raiponce globuleuse	<i>Phyteuma orbiculare</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Rare	A proximité du bord de route
Polygale du calcaire	<i>Polygala calcarea</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez rare	A proximité du bord de route
Brunelle à grandes fleurs	<i>Prunella grandiflora</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez rare	A proximité du bord de route
Germandrée petit-chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>	Déterminante ZNIEFF	Commun	Assez commun	A proximité du bord de route

- Relevés concernés :

Relevé n°	Observateur(s)	Date	Contexte	Situation
20040629143837Esc	PUJOL D. (CBNBP)	2004	Pelouse très sèche (<i>Xerobromion</i>)	en bord de route
20080212134715Lab	CORDIER J., MONDION J., ROBOÛAM N. (CBNBP)	2007	Bord de route (D25)	en bord de route
20080212140248Lab	CORDIER J., MONDION J., ROBOÛAM N. (CBNBP)	2007	Pelouse en cours de fermeture parfois avancée	à proximité du bord de route
20041119114243Les	FONTAINE A.	1997	---	à proximité du bord de route
20040629144505Esc	PUJOL D. (CBNBP)	2004	Pelouse sèche (<i>Mesobromion</i>)	à proximité du bord de route
20040302101100Rog	BOTTE F.	1992	---	à proximité du bord de route

Une grande richesse floristique sur ces deux zones concernant le même tronçon a été enregistrée puisque 22 espèces patrimoniales y ont été recensées entre 1992 et 2007 (15 sur la zone I et 14 sur la zone II) dont :

- 4 espèces protégées au niveau régional (*Carduncellus mitissimus*, *Neotinea ustulata*, *Orchis anthropophora*, *Pulsatilla vulgaris*) ;
- 2 espèces vulnérables (VU) selon la liste régionale des espèces menacées (*Allium sphaerocephalon*, *Pulsatilla vulgaris*) ;
- 1 espèce « en danger » (EN) selon la liste régionale des espèces menacées (*Hornungia petraea*).

Toutes ces espèces semblent indiquer la présence de pelouses calcicoles sèches à très sèches en état de conservation correct sur les talus des bords de route et à proximité immédiate. Les travaux de dérasement présentent un risque de destruction très fort pour ces espèces et il est à prévoir un effet négatif pour l'ensemble des populations d'espèces patrimoniales citées ici.

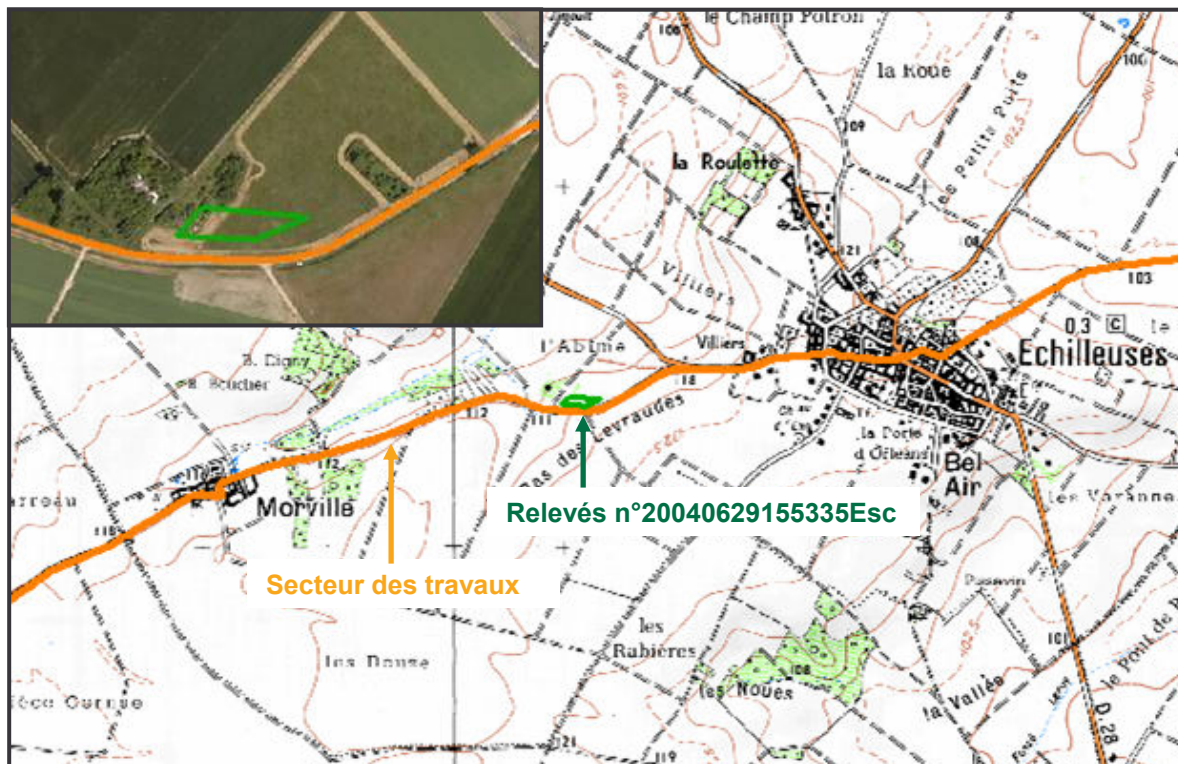
Le CBNBP propose donc pour ce tronçon de reporter les travaux afin de mieux caractériser ces sites. Une étude précise et une cartographie fine de ces secteurs seront nécessaires **afin de statuer sur la faisabilité et la nécessité des travaux en cohérence avec la conservation de ce secteur à enjeu fort pour la flore.**



Hornungia petraea, *Orchis anthropophora* et *Pulsatilla vulgaris*

2.2.2 Route départementale 423 (PRD : 0 ; PRF : 6)

- Situation du relevé n°20040629155335Esc :



- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté en région	Rareté 45
Cardoncelle molle	<i>Carduncellus mitissimus</i>	Protection régionale	Assez commun	Assez rare
Coronille naine	<i>Coronilla minima</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez rare
Hélianthème des Apennins	<i>Helianthemum apenninum</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez commun
Hutchinsie des pierres	<i>Hornungia petraea</i>	Déterminante ZNIEFF ; LRR (EN)	Très rare	Rare
Germandrée petit-chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>	Déterminante ZNIEFF	Commun	Assez commun

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2004.

Contexte de l'observation : Pelouse très sèche (*Xerobromion erecti*) sur une petite dalle rocheuse.

Commune : Echilleuses (45131)

Avec la présence de cinq espèces déterminantes des pelouses calcaires - dont une est protégée au niveau régional et une « en danger » - ce site présente un intérêt patrimonial fort.

Le relevé n'indiquant pas clairement que les populations citées sont en bord de route, **le CBNBP propose de retarder les travaux sur cette zone afin d'effectuer des compléments d'inventaire pendant la période de végétation 2011.** Ceci devrait permettre de caractériser plus finement les populations d'espèces patrimoniales et de les cartographier de manière précise.

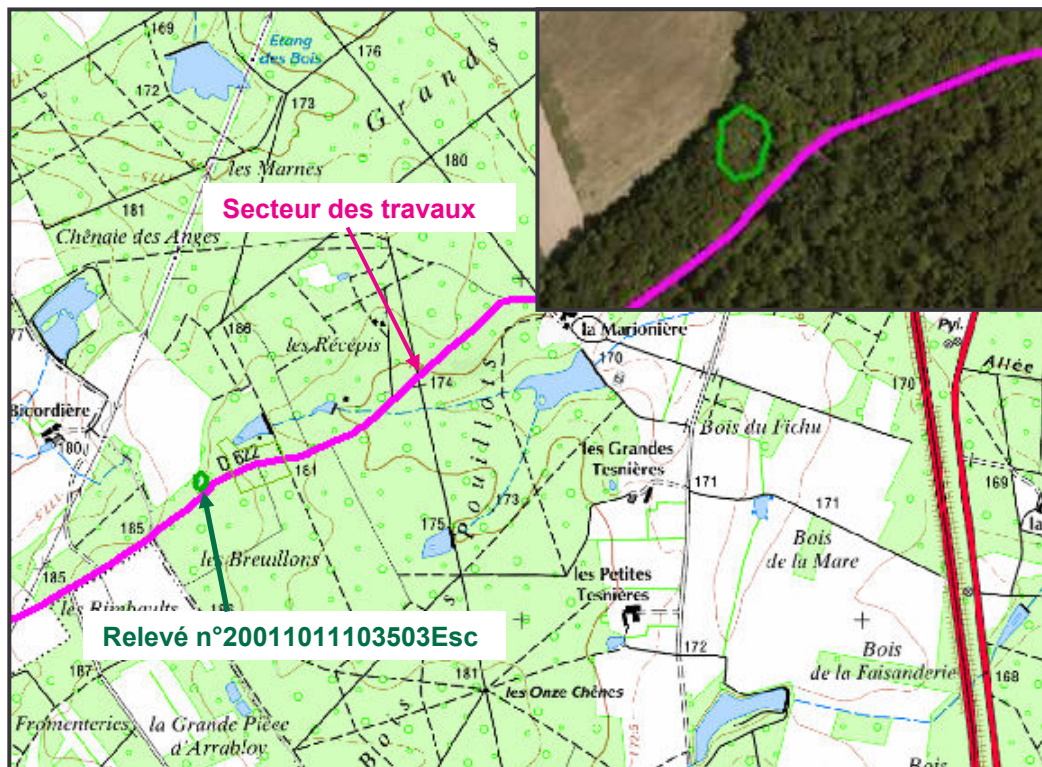


Carduncellus mitissimus et *Helianthemum apenninum*

2.3 Secteur de Sully-sur-Loire

2.3.1 Route départementale 622 (PRD : 3 ; PRF : 9)

- Situation du relevé n°20011011103503Esc :



- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté en région	Rareté 45
Hottonie des marais	<i>Hottonia palustris</i>	Protection régionale	Assez rare	Assez commun
Saule à oreillettes	<i>Salix aurita</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez commun

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2001.

Contexte de l'observation : mare.

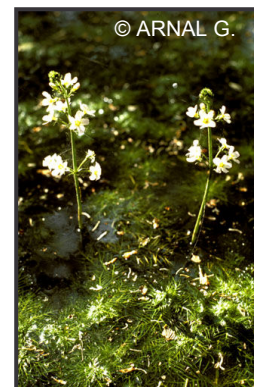
Commune : La Bussière (45060)

Synthèse des données botaniques sur le réseau routier du département du Loiret

Tronçons concernés par la campagne de curage/dérasement de 2011 à 2013.

Mars 2011 – CBNBP

Ce relevé a été effectué dans une mare à proximité de la route. Avant de réaliser tous travaux, il faudra donc s'assurer de la déconnexion de cette mare avec les fossés ou l'*Hottonie* pourrait être présente. **Le CBNBP propose donc de retarder les travaux sur ce tronçon afin que soit effectué un inventaire complémentaire.**



Hottonia palustris

3. Autre patrimoine floristique mis en évidence

Dans cette partie, le CBNBP porte à la connaissance du Département du Loiret la présence d'espèce(s) patrimoniale(s) non réglementée(s) sur les bords de route de son réseau ou à proximité immédiate. Sur trois tronçons, le CBNBP propose le report des travaux afin d'effectuer des inventaires complémentaires pour l'amélioration des connaissances des espèces concernées (localisation et taille des populations) et éventuellement envisagé un suivi par le Département des impacts des travaux. .

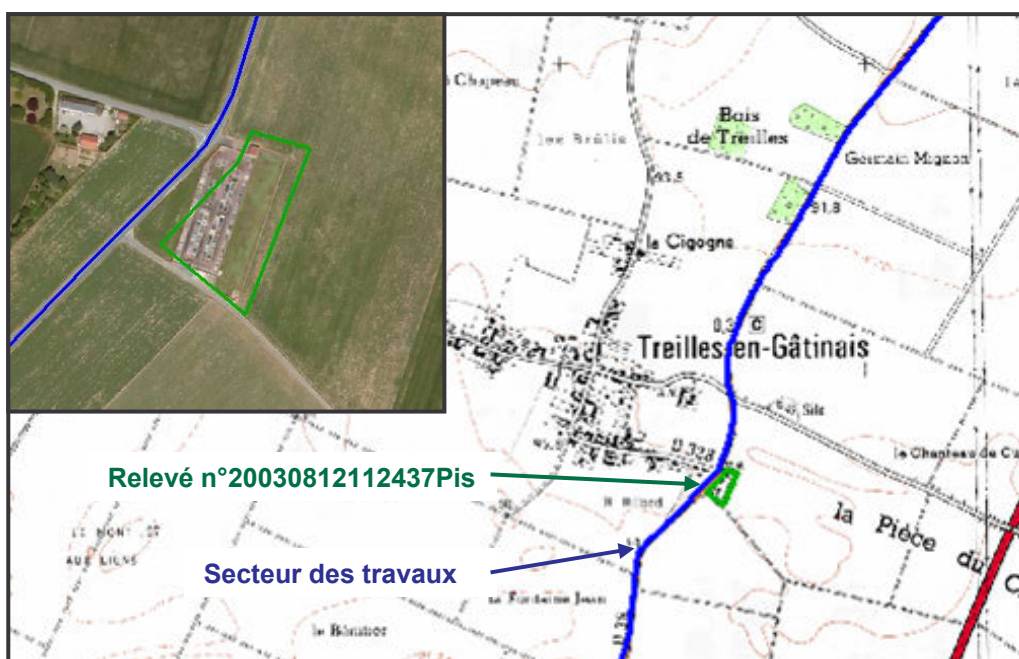
3.1 – Secteur de Montargis

Sur le secteur de Montargis, l'analyse a fait ressortir trois tronçons intersectant des polygones contenant des espèces de la flore patrimoniale. Ainsi, il a été mis en évidence la présence en bord de route ou à proximité immédiate de cinq populations d'espèces déterminantes.

Sur ces trois tronçons, aucun enjeu fort de conservation n'a été identifié à partir des données Flora et aucune contre-indication aux travaux n'est à formuler en l'état actuel des connaissances.

3.1.1 Route départementale 38 (PRD : 22 ; PRF : 27)

- Situation du relevé n°20030812112437Pis :



- Espèce patrimoniale : **Coquelicot argémone (*Papaver argemone*)**

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

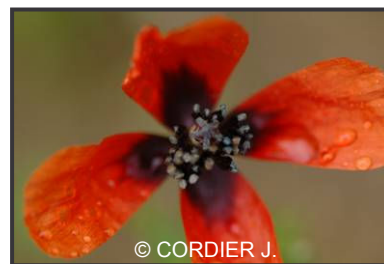
Date : 2003.

Contexte de l'observation : Terrains rudéraux et pelouse de parc.

Commune : Treilles-en-Gatinais (45328)

Statut : déterminante ZNIEFF.

Rareté : assez commun en région Centre et assez commun dans le Loiret.

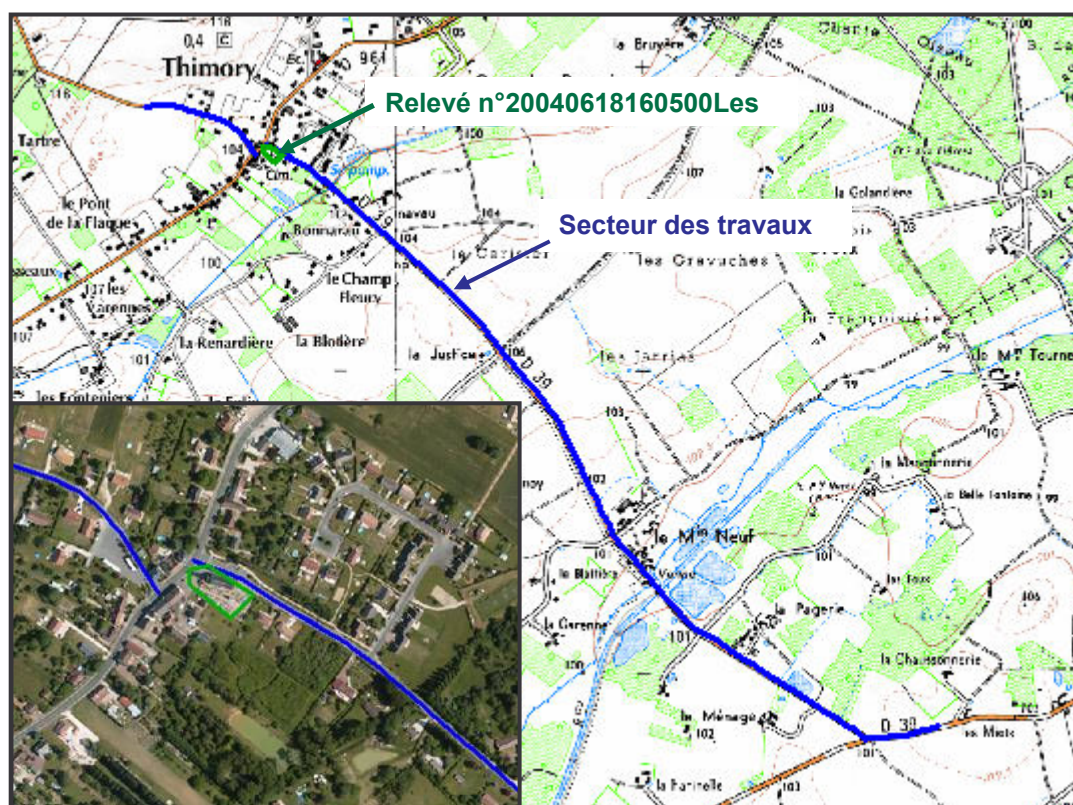


Espèce annuelle des terrains perturbés des villages, friches et moissons, ce coquelicot reste assez commun sur le département.

La présence du Coquelicot argémone sur le bord de route n'est pas avérée. De plus, l'espèce ne met pas en évidence d'enjeu particulier pour cette zone. **Aucune contre-indication n'est donc à formuler pour ce bord de route pour cette espèce.**

3.1.2 Route départementale 39 (PRD : 14 ; PRF : 18)

- Situation du relevé n°20040618160500Les :



- Espèce patrimoniale : **Holostée en ombelle (*Holosteum umbellatum*)**

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2002.

Contexte de l'observation : terrain en friche.

Commune : Thimory (45321)

Statut : déterminante ZNIEFF ; Vulnérable (VU).

Rareté : rare en région Centre et assez rare dans le Loiret.

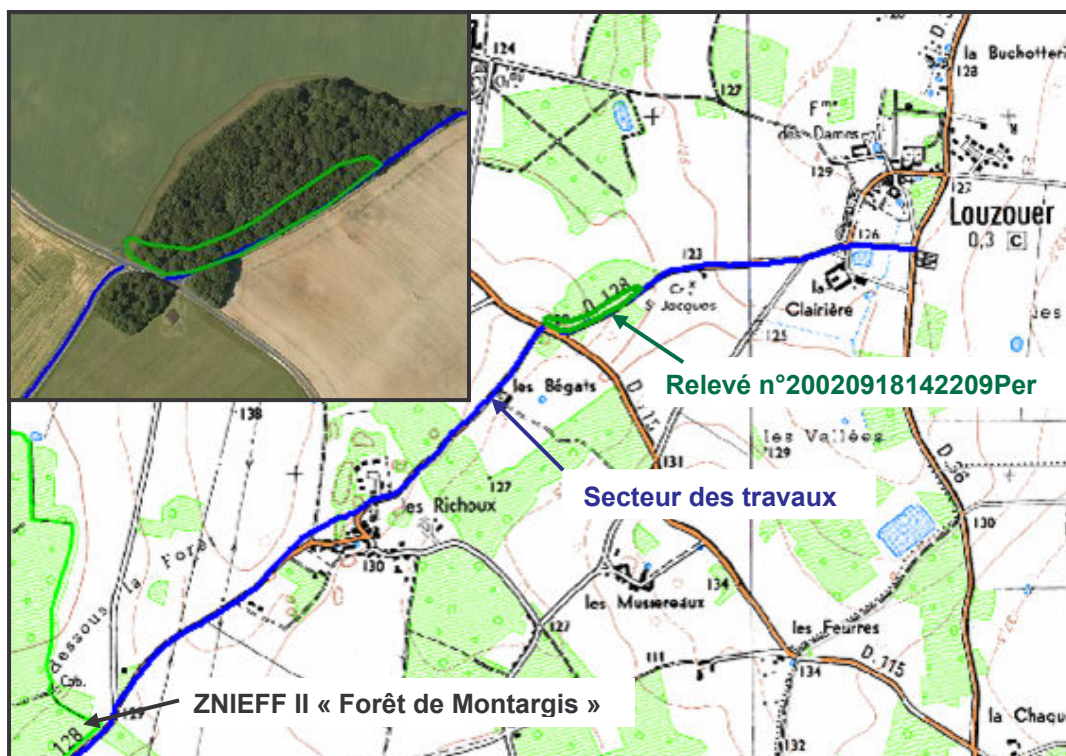
L'Holostée en ombelle est une espèce annuelle des friches, pelouses sèches ou vignes sur des sols sableux.

La présence de cette seule espèce patrimoniale dans le relevé ne confère pas d'enjeu fort à cette zone et sa présence sur le bord de route n'est pas avérée. Il s'agit d'une espèce annuelle dont la réapparition après l'exécution des travaux d'arasement n'est pas à exclure. **Aucune préconisation particulière pour la réalisation des travaux n'est à prévoir sur ce tronçon pour cette espèce.**



3.1.3 Route départementale 128 (PRD : 0 ; PRF : 4)

- Situation du relevé n° 20020918142209Per :



- Espèce patrimoniale : Trèfle jaunâtre (*Trifolium ochroleucon*)

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2002.

Contexte de l'observation : Ourlet forestier thermophile (bois calcaire), fossé.

Commune : Louzouer (45189)

Statut : déterminante ZNIEFF.

Rareté : assez commun en région Centre et rare dans le Loiret.

Une population de Trèfle jaunâtre, espèce des pelouses et lisières calcicoles, est mentionnée sur ce bord de route, en lisière d'un bois



calcaire. Avec cette seule espèce patrimoniale, cette zone ne présente pas d'enjeu floristique fort et **aucune contre-indication concernant les travaux n'est à formuler pour cette espèce.**

Il est à noter que ce tronçon passe en partie sur la limite de la ZNIEFF II « Forêt de Montargis » (n°240003882) mais un relevé existant à cette endroit (20020919141502Per ; PUJOL D. ; 2002) n'a pas montré la présence d'espèces patrimoniales.

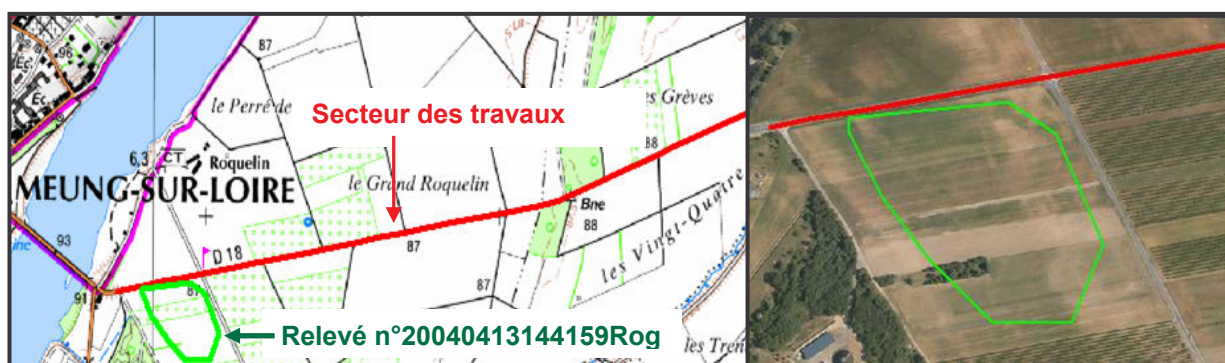
3.2 - Secteur d'Orléans

L'analyse croisée des deux couches d'information (routes et relevés floristiques) n'a pas révélée l'existence de populations connues d'espèces protégées sur le secteur d'Orléans sur les tronçons étudiés. Cependant, cinq zones concernées par les travaux sont limitrophes de populations d'espèces patrimoniales. Sur ces cinq tronçons, huit espèces déterminantes de ZNIEFF ont été identifiées.

Pour les populations d'espèces patrimoniales citées ci-dessous, seul un des tronçons peut faire l'objet d'un report des travaux afin d'effectuer des inventaires complémentaires préalables.

3.2.1 Route départementale 18 (PRD : 1 ; PRF : 4)

- Situation du relevé 20040413144159Rog :



- Espèce patrimoniale : **Nielle des blés (*Agrostemma githago*)**

Observateur : OLIVEREAU F.

Date : 1993.

Contexte de l'observation : Culture.

Commune : Meung-sur-Loire (45203)

Statut : déterminante ZNIEFF ; en danger critique d'extinction (CR).

Rareté : extrêmement rare en région Centre et dans le Loiret.

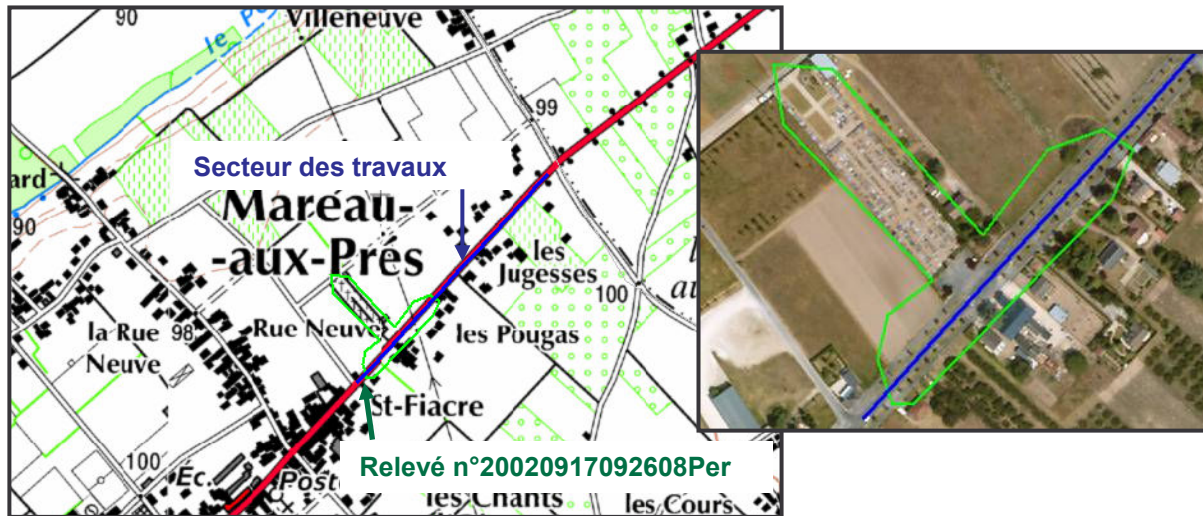
La Nielle des blés est une espèce annuelle des moissons (plante messicole) et affectionnant ainsi les terrains remaniés.



Une étude complémentaire pour confirmer la présence actuelle de l'espèce sur la parcelle agricole et ses abords pourrait être envisagée mais ne constitue en aucun cas une cause de report des travaux de curage ou de dérasement.

3.2.2 Route départementale 951 (PRD : 100 ; PRF : 101)

- Situation du relevé 20020917092608Per :



- Espèce patrimoniale : Gaillet de Paris (*Gallium parisiense*)

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)



Date : 2002.

Contexte de l'observation : cimetière, pelouse du parc, friche.

Commune : Mareau-aux-Prés (45196)

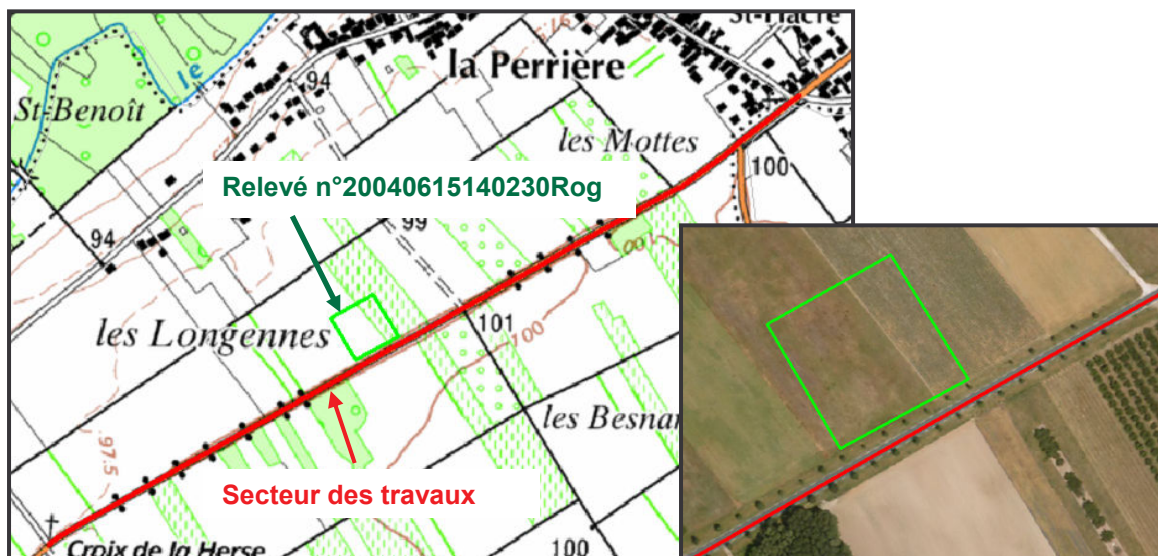
Statut : déterminante ZNIEFF.

Rareté : extrêmement rare en région Centre et dans le Loiret.

Le Gaillet de Paris est une espèce annuelle des friches et des endroits perturbés des pelouses sèches. La présence seule de cette espèce n'est pas révélatrice d'enjeux patrimoniaux. **Les travaux prévus sur ce bord de route peuvent donc être réalisés sans attention particulière pour la flore.**

3.2.3 Route départementale 951 (PRD : 102 ; PRF : 104)

- Situation du relevé 20040615140230Rog :



- Espèce patrimoniale : **Holostée en ombelle** (*Holosteum umbellatum*)

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2002.

Contexte de l'observation : cimetière, pelouse du parc, friche.

Commune : Cléry-Saint-André (45098)

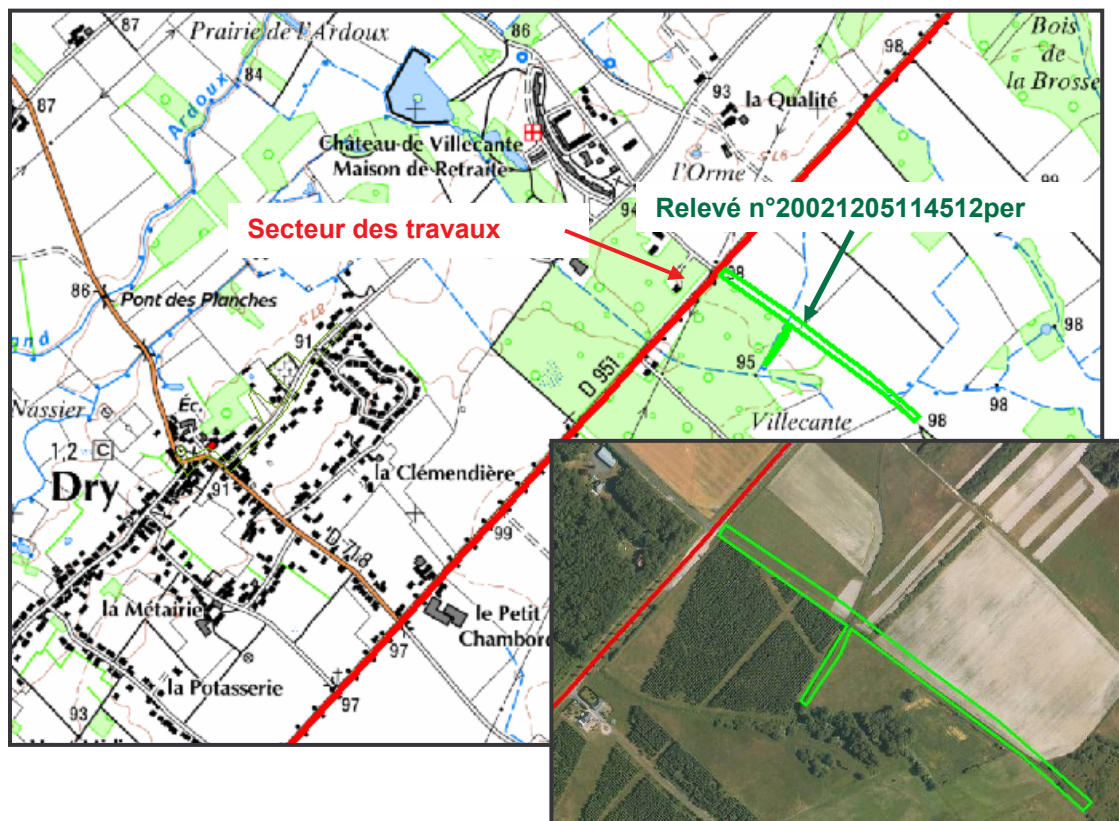
Statut : déterminante ZNIEFF ; Vulnérable (VU).

Rareté : rare en région Centre et assez rare dans le Loiret.

Cette espèce, déjà citée dans le secteur de Montargis, ne présente pas d'enjeu fort. **Aucune préconisation particulière pour la réalisation des travaux n'est à prévoir pour ce tronçon.**

3.2.4 Route départementale 951 (PRD : 107 ; PRF : 112)

- Situation du relevé n°20021205114512per :



- Espèce patrimoniale : **Bartsie visqueuse** (*Parentucellia viscosa*)

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2004.

Contexte de l'observation : bord de culture.

Commune : Dry (45130)

Statut : déterminante ZNIEFF.

Rareté : très rare en région Centre et dans le Loiret.



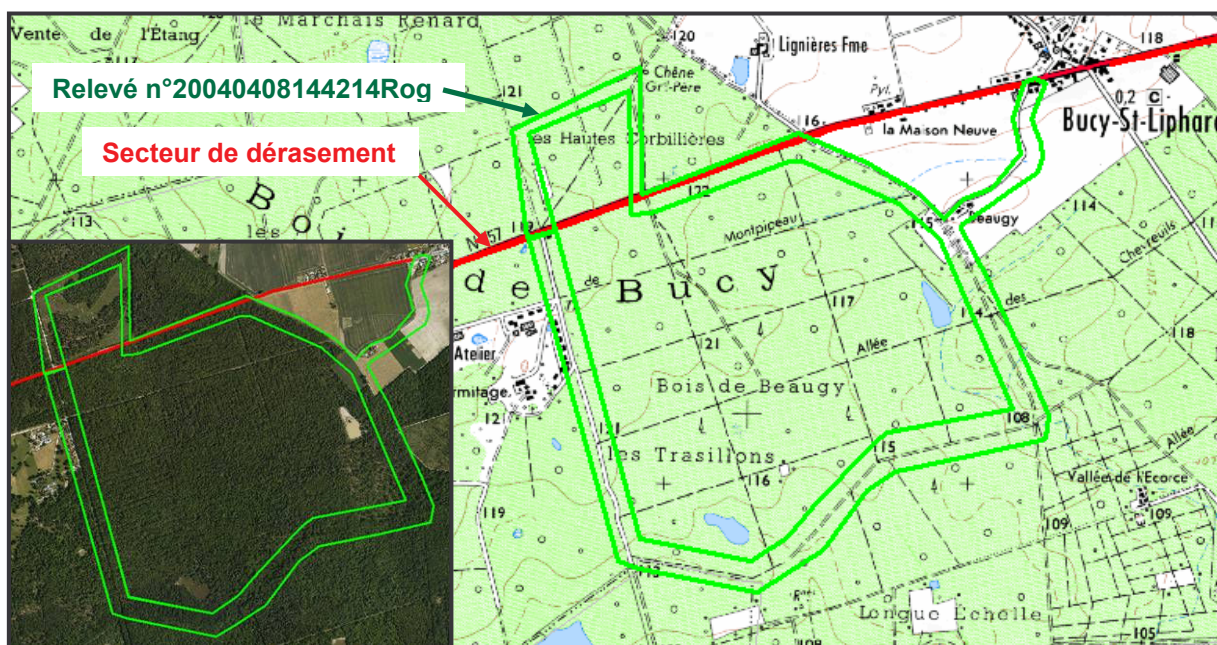
© R. DUPRE

Espèce annuelle des prairies et friches herbeuses sur sols sableux et temporairement humides, la Bartsie visqueuse peut être retrouvée en bord de route.

Espèce très rare en région Centre mais dont le polygone d'inventaire est concerné pour une part très marginale par les travaux. La présence de milieux favorables éloignés de la route (chemins et layons forestiers) laisse présager de sa présence davantage dans ces milieux. **Aucune contre-indication n'est donc à formuler pour la réalisation des travaux sur ce tronçon.**

3.2.5 Route départementale 2157 (PRD : 11 ; PRF : 15)

- Situation du relevé n°20040408144214Rog :



- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté région	Rareté 45
Mouron nain	<i>Anagallis minima</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Rare
Raiponce en épi	<i>Phyteuma spicatum</i>	Déterminante ZNIEFF	Rare	Très rare
Peucedan des marais	<i>Thysselinum palustre</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez rare
Violette des chiens	<i>Viola canina</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez rare

Observateur : LEQUIVARD L.

Date : 2004.

Contexte de l'observation : Forêt.

Commune : Bucy-Saint-Liphard (45059)

Ces quatre espèces sont caractéristiques des boisements acidiphiles et peuvent également se rencontrer en lisières ou allées forestières humides. Probables sur ce bord de route, elles ne présentent pas d'enjeux majeurs de conservation. De plus, la zone d'inventaire est concernée pour une faible part par les travaux.

Des compléments d'inventaire sur l'ensemble des bords de route en lisière de la forêt de Bucy pourront toutefois être réalisés afin d'évaluer de manière plus fine l'intérêt floristique de ce tronçon. **Ainsi, le CBNBP propose de retarder à 2012 ou 2013 les travaux de dérasement et de curage sur cette zone pour affiner l'évaluation de l'enjeu floristique sur ce tronçon lors de la saison de végétation 2011.**



Phyteuma spicatum et *Viola canina*

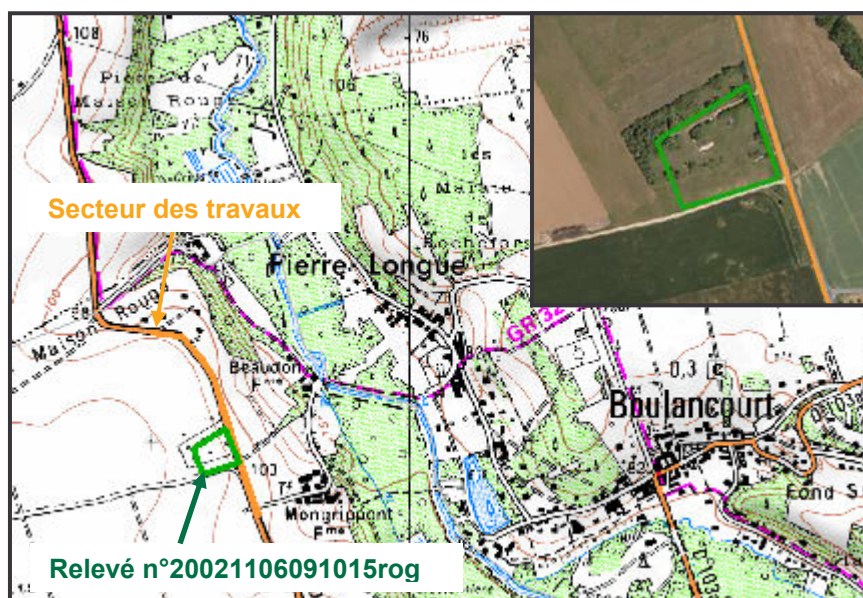
3.3 – Secteur de Pithiviers

Sur ce secteur, nous avons pu mettre en évidence l'existence d'espèces patrimoniales sur deux des tronçons étudiés. Sur ces tronçons, il a été identifié deux populations d'espèces déterminantes et une population d'espèce menacée en région Centre.

Un des tronçons pourrait faire l'objet d'un report des travaux pour la réalisation d'inventaires complémentaires. Le CBNBP a mis également en évidence un autre tronçon, croisant une ZNIEFF de type II, qui mériterait un complément de connaissance.

3.3.1 Route départementale 25 (PRD : 3 ; PRF : 3)

- Situation du relevé n°20021106091015rog :



- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté région	Rareté 45
Buplèvre en faux	<i>Bupleurum falcatum</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez commun
Bugrane gluante	<i>Ononis natrix</i>	Vulnérable (LRR)	Assez rare	Assez rare

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2002.

Contexte de l'observation : pelouse sèche (*Mesobromion erecti*).

Commune : Augerville-la-Rivière (45013)

Ces deux espèces de pelouses, friches et lisières calcicoles calcaires ne présentent pas de réel enjeu patrimonial.



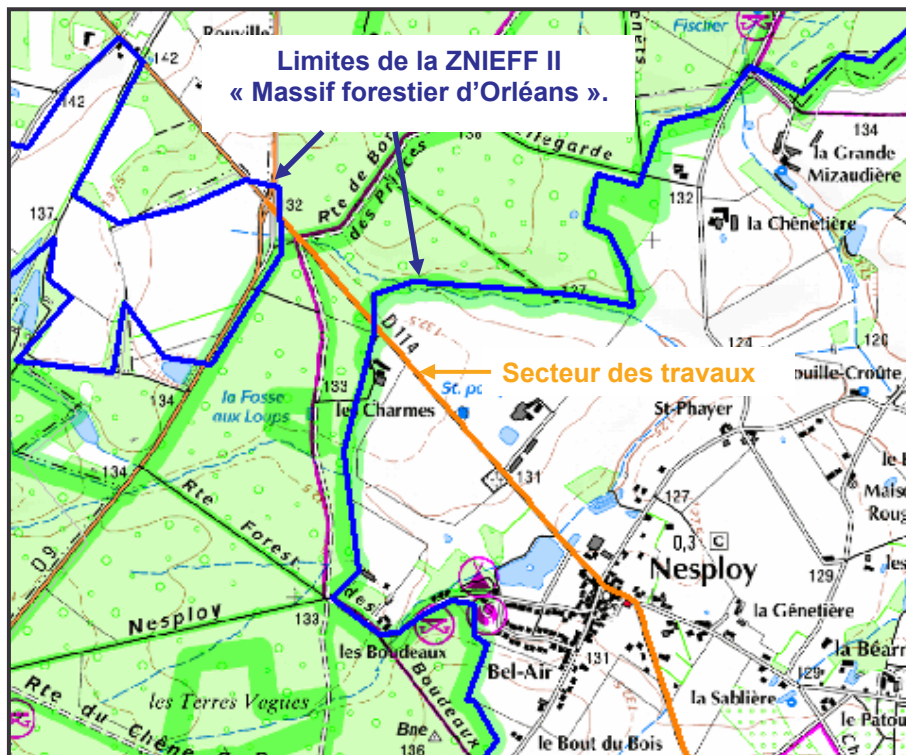
Ononis natrix

Cependant, la présence d'un *Mesobromion erecti* (habitats de la directive européenne ; code 6210) peut présager de l'existence d'espèces patrimoniales sur ce tronçon. Aussi, **le CBNBP propose le report des travaux sur cette route afin d'évaluer de manière plus fine l'intérêt de ce tronçon en termes d'habitats et d'espèces.**

3.3.2 Route départementale 114 (PRD : 0 ; PRF : 6)

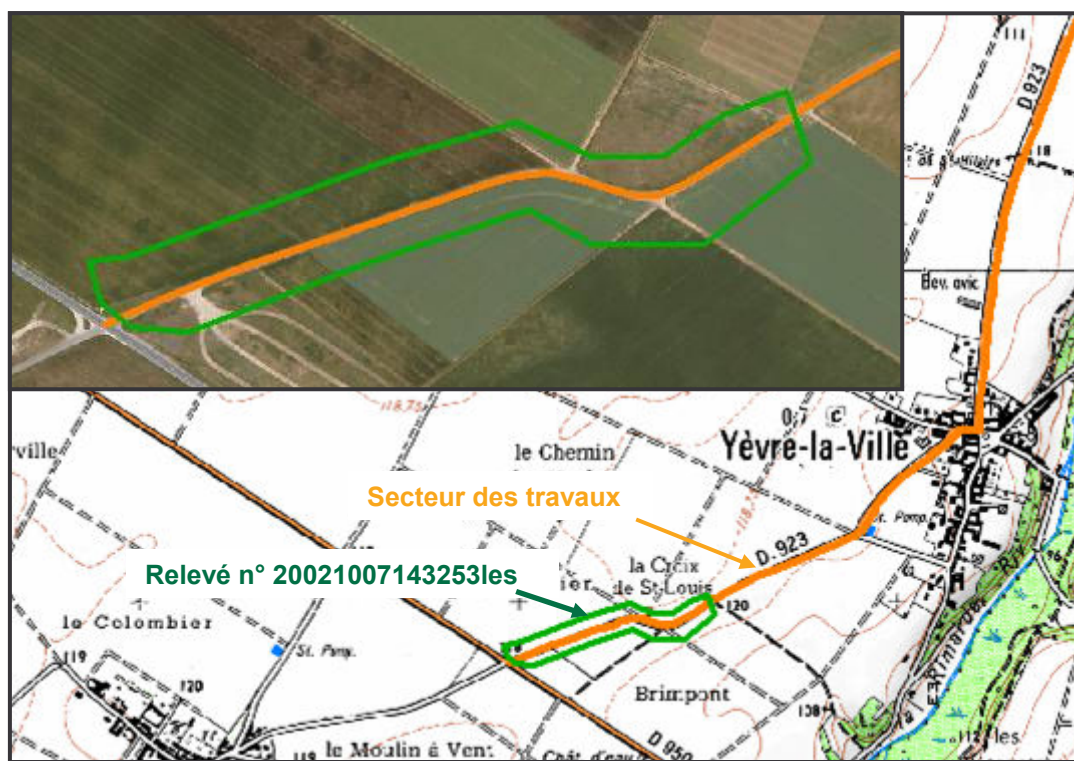
Sur ce tronçon, aucun relevé n'a laissé présager de la présence d'espèces patrimoniales sur ses bords de route. En revanche, il coupe la ZNIEFF II « Massif forestier d'Orléans » (n°240003955) au niveau de Nesploy. Dans cette zone, des éléments de la flore patrimoniale pourraient exister mais aucune donnée du CBNBP n'apparaît. **Nous proposons donc de retarder les travaux afin d'effectuer des compléments d'inventaire sur cette zone.**

Situation :



3.3.3 Route départementale 923 (PRD : 0 ; PRF : 3)

- Situation du relevé n°20021007143253les :



- Espèce patrimoniale : **Cotonnière spatulée (*Filago pyramidata*)**

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2001.

Contexte de l'observation : non renseigné.

Commune : Yevre-la-Ville (45348)

Statut : déterminante ZNIEFF.

Rareté : assez rare en région Centre et dans le Loiret.

Cette cotonnière, affectionnant les milieux plus ou moins perturbés est une espèce annuelle des bordures de pelouses sèches, des cultures et friches sur des sols calcaires, parfois limoneux.



Sa présence n'apporte pas d'intérêt patrimonial fort à ce bord de route. **Aucune contre-indication ne peut donc être formulée quant à l'application des travaux sur ce tronçon pour cette espèce.**

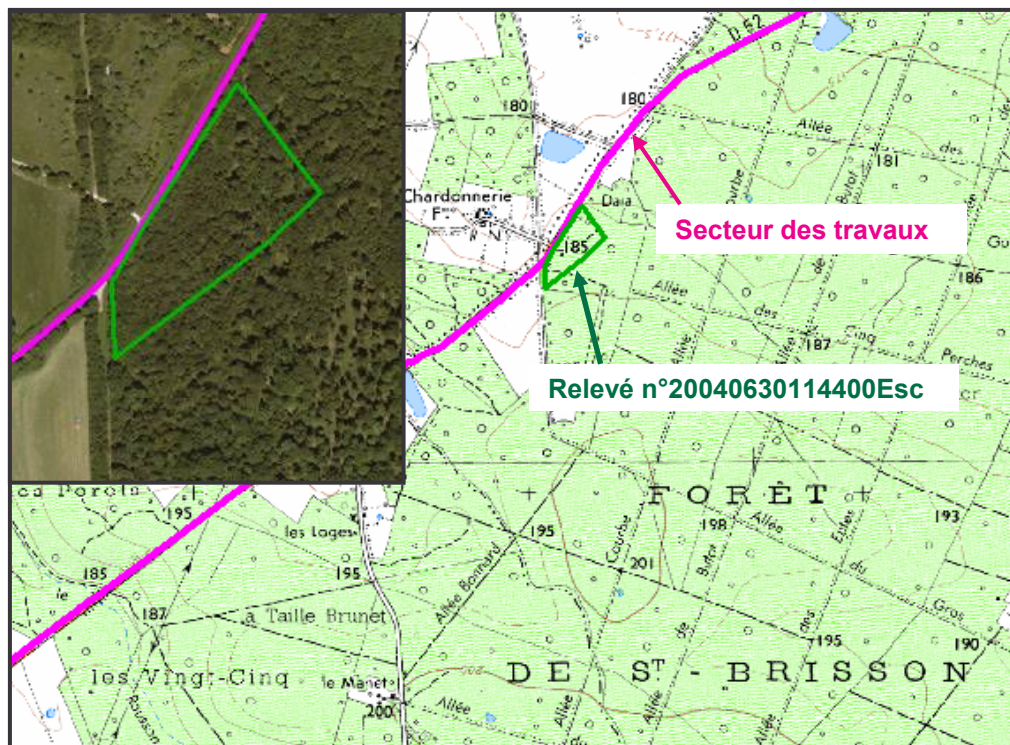
3.4 – Secteur de Sully-sur-Loire

Sur le secteur de Sully-sur-Loire, l'analyse a révélé l'existence d'espèces patrimoniales sur cinq tronçons. Ainsi, ont été mentionnées à proximité ou en bordure des tronçons étudiés huit populations d'espèces déterminantes de ZNIEFF.

Sur l'intégralité de ces tronçons, aucune contre indication n'a été cependant formulée. Des inventaires pourront être réalisés en 2011 sur la route départementale 59, mais ceci ne va pas à l'encontre des travaux prévus pour cette zone.

3.4.1 Route départementale 52 (PRD : 0 ; PRF : 9)

- Situation du relevé n° 20040630114400Esc :



- Espèce patrimoniale : **Fétuque capillaire (*Festuca filiformis*)**

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2001.

Contexte de l'observation : chênaie acidiphile.

Commune : Saint-Brisson-sur-Loire (45271)

Statut : déterminante ZNIEFF.

Rareté : assez commune en région Centre et assez rare dans le Loiret.

Graminée vivace des bords de chemins forestiers sur sols acides, cette fétuque n'est pas révélatrice d'enjeu floristique sur ce bord de route.

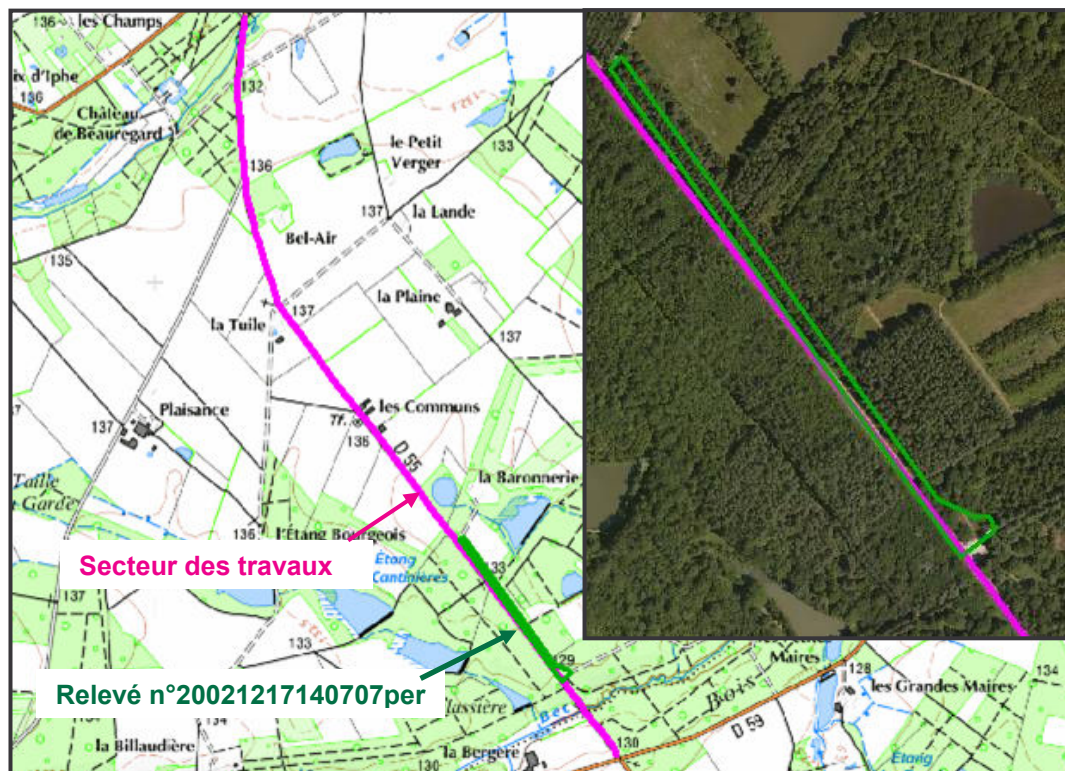


Aucune attention particulière concernant les travaux de curage ne semble donc à appliquer sur cette zone pour l'espèce considérée.

Il est à noter par ailleurs que ce tronçon traverse la ZNIEFF II « Coteau calcaire boisé de la vallée de la Loire de Saint-Martin-d'Ocre à Saint-Firmin-sur-Loire » (n°240030657). Cette partie de la ZNIEFF se situant cependant au sein du village de Saint-Brisson-sur-Loire, il y a peu de chance de trouver un élément de la flore patrimoniale.

3.4.2 Route départementale 55 (PRD : 6 ; PRF : 8)

- Situation du relevé n°20021217140707per :



- Espèces patrimoniales :

		Statut	Rareté en région	Rareté 45
Corynéphore blanchâtre	<i>Corynephorus canescens</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez commun	Assez commun
Fétuque capillaire	<i>Festuca filiformis</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez commun
Sesamoïde pourpré	<i>Sesamoides purpurascens</i>	Déterminante ZNIEFF	Rare	Assez commun
Hélianthème taché	<i>Tuberaria guttata</i>	Déterminante ZNIEFF	Assez rare	Assez commun

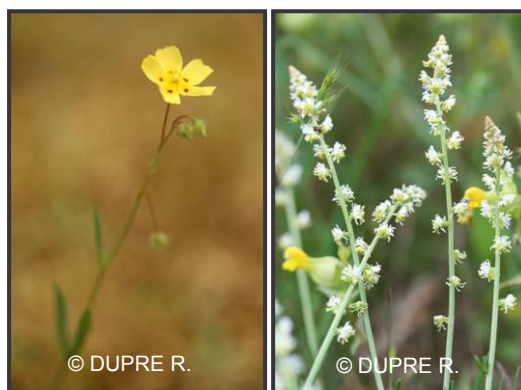
Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2004.

Contexte de l'observation : lisière d'une plantation de pins.

Commune : Viglain (45336)

Ces quatre espèces déterminantes, toutes assez communes dans le département, peuvent révéler la présence d'un habitat d'intérêt européen (*Corynephorion canescentis* ; code 2330). Cependant après consultation de l'observateur, il semble que ce relevé ait été réalisé en contexte de lisière acide. Cet habitat et ces espèces ne présentent pas d'enjeu floristique pour le département.



Tuberaria guttata et *Sesamoides purpurascens*

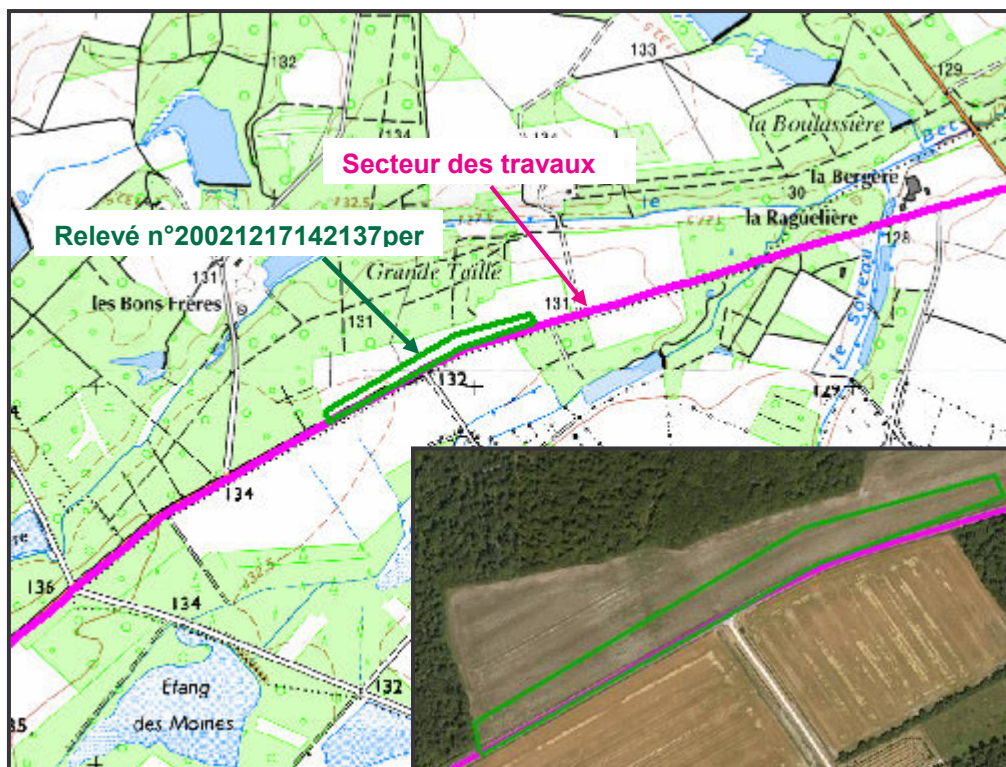
Les travaux de curage prévus sur ce bord de route peuvent donc se dérouler sans attention particulière pour la flore.

3.4.3 Route départementale 59 (PRD : 1 ; PRF : 14)

Sur ce tronçon, deux zones distantes de 4.5 kilomètres environ présentent des populations d'espèces patrimoniales sur leurs bords de route ou à proximité.

ZONE I

- Situation du relevé 20021217142137per :



- Espèce patrimoniale : **Galéopsis des moissons (*Galeopsis segetum*)**

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2002.

Contexte de l'observation : Bord de culture.

Commune : Villemurlin (45340)

Statut : déterminante ZNIEFF ; en danger d'extinction (EN).

Rareté : très rare en région Centre et dans le Loiret.

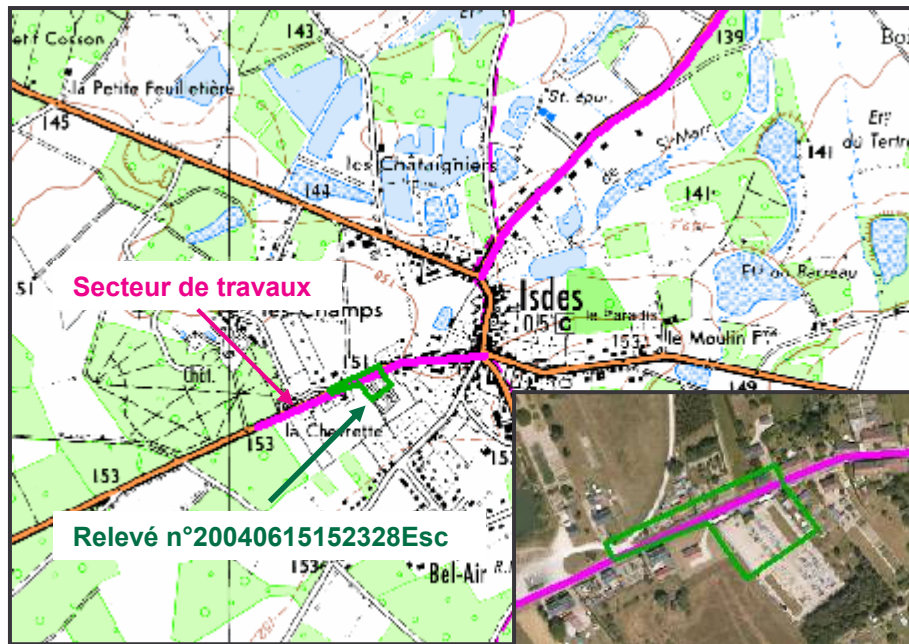
Espèce des friches ou moissons sur sols sableux acides, ce Galéopsis est très rare et localisé dans le Loiret. Après consultation de l'observateur, la population est manifestement plutôt située en bord de culture que sur le talus routier ; **l'opération de dérasement peut donc se dérouler sans attention particulière pour l'espèce.**



Un suivi pourrait par ailleurs être réalisé après travaux pour vérifier l'état de la population.

ZONE II

- Situation du relevé n°20040615152328Esc :



- Espèce patrimoniale : **Holostée en ombelle (*Holosteum umbellatum*)**

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2004.

Contexte de l'observation : terrain en friche.

Commune : Isdes (45171)

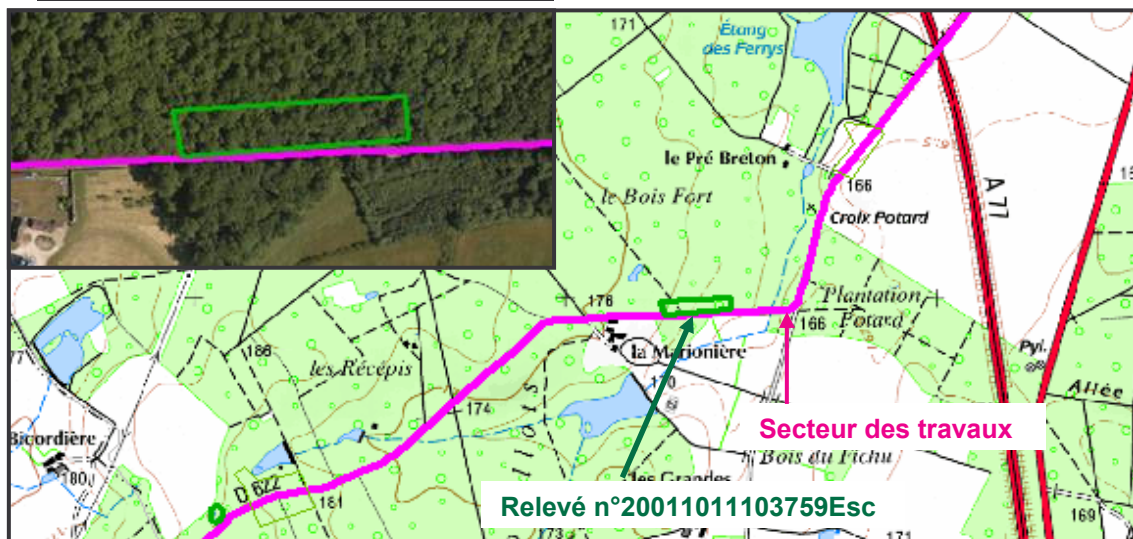
Statut : déterminante ZNIEFF ; Vulnérable (VU).

Rareté : rare en région Centre et assez rare dans le Loiret.

Cette espèce, déjà citée à deux reprises dans ce document, ne présente pas un intérêt patrimonial fort et sa présence en bord de route n'est pas avérée. **Aucune contre-indication n'est à proposer sur ce secteur pour cette espèce.**

3.4.4 Route départementale 622 (PRD : 3 ; PRF : 9)

- Situation du Relevé n°20011011103759Esc :



Synthèse des données botaniques sur le réseau routier du département du Loiret

Tronçons concernés par la campagne de curage/dérasement de 2011 à 2013.

Mars 2011 – CBNBP

- Espèce patrimoniale : **Saule à oreillettes (*Salix aurita*)**

Observateur : PUJOL D. (CBNBP)

Date : 2004.

Contexte de l'observation : Mégaphorbiaie.

Commune : La Bussière (45060)

Statut : déterminante ZNIEFF.

Rareté : assez rare en région Centre et assez commun dans le Loiret.

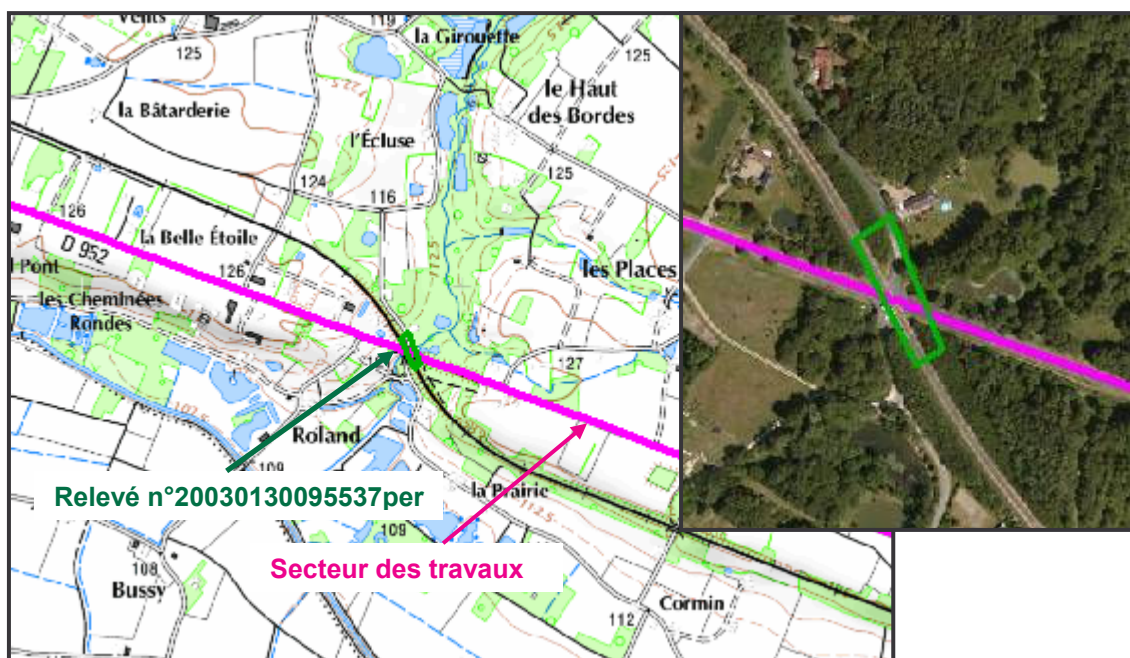
La présence du Saule à oreillettes n'est pas révélatrice d'enjeux forts pour cette zone et **les travaux peuvent être réalisés sans attention particulière pour cette espèce**. Il s'agit en revanche du même tronçon sur lequel l'Hottonie des marais a été observée et où un report a été proposé.



© DUPRE R.

3.4.5 Route départementale 952 (PRD : 40 ; PRF : 43)

- Situation du relevé n°20030130095537per :



- Espèce patrimoniale : **Corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*)**

Observateur : BOUDIN L. (CBNBP)

Date : 2002.

Contexte de l'observation : Talus et voie de chemin de fer.

Commune : Saint-Martin-d'Abbat (45290)

Statut : déterminante ZNIEFF.

Rareté : assez commun en région Centre et dans le Loiret.

Cette graminée est observée assez régulièrement sur les talus et ballasts des voies ferrées. Dans ce contexte, elle n'est pas révélatrice de l'habitat relevant de la Directive habitats (*Corynephorion canescentis* ; code 2330).



© DUPRE R.

Aussi, **aucune contre-indication n'est à formuler concernant les travaux de cette zone** d'autant plus qu'une faible part du relevé semble avoir été réalisée sur le bord de route.

4. Résumé des tronçons

En résumé, ce travail de synthèse des éléments patrimoniaux de la flore fait ressortir la présence d'espèces patrimoniales sur 21 des 101 tronçons étudiés (soit 21%) :

- 6 sur le secteur de Montargis ;
- 5 sur le secteur d'Orléans ;
- 5 sur le secteur de Pithiviers.
- 5 sur le secteur de Sully-sur-Loire.

Parmi ces tronçons, six exigent le report des travaux du fait de la présence d'espèce(s) protégée(s) sur les bords de route ou à proximité immédiate et trois autres, sur lesquels un enjeu est présagé, ont été proposés pour report par le CBNBP. Ceux-ci se répartissent comme suit :

- 3 tronçons exigeant un report des opérations de curage/dérasement sur le secteur de Montargis ;
- 1 tronçon proposé pour report des opérations de curage/dérasement par le CBNBP sur le secteur d'Orléans ;
- 2 tronçons exigeant un report des opérations de curage/dérasement et 2 proposés pour report des opérations de curage/dérasement par le CBNBP sur le secteur de Pithiviers ;
- 1 tronçon exigeant un report des opérations de curage/dérasement sur le secteur de Sully-sur-Loire.

Les tableaux suivants résument l'ensemble des tronçons étudiés ainsi que l'état des connaissances du CBNBP sur ceux-ci avec l'existence ou non de relevés en bord de route ou à proximité et le nombre d'espèces patrimoniales recensées. Les deux dernières colonnes résument les propositions de report des travaux et/ou d'un complément d'inventaire.

Pour chaque secteur, une conclusion sur les potentialités et l'état de connaissance du CBNBP sur les bords de route a été réalisée.

4.1 Secteur de Montargis

Route	PRD	PRF	Secteur	Relevé(s)	Esp patrimoniale(s)	Report	Compléments
RD31	23	27	Montargis	non	-		
	16	22	Montargis	non	-		
	11	15	Montargis	oui	2	X	X
RD32	8	14	Montargis	non	-	X	X
	15	20	Montargis	oui	0		
	0	3	Montargis	non	-		
RD33	1	11	Montargis	non	-		
RD38	22	27	Montargis	oui	1		
RD39	14	18	Montargis	oui	1		
	5	9	Montargis	oui	3	X	X
RD42	3	6	Montargis	oui	0		
RD94	11	17	Montargis	non	-		
	9	9	Montargis	non	-		
RD117	0	8	Montargis	oui	0		
	9	14	Montargis	non	-		
RD118	0	7	Montargis	oui	0		
RD119	21	25	Montargis	oui	0		
RD127	1	10	Montargis	oui	0		
RD128	0	4	Montargis	oui	1		
RD440	0	2	Montargis	oui	0		
RD444	0	0	Montargis	non	-		
RD961	15	18	Montargis	non	-		
RD963	7	17	Montargis	oui	0		

Tableau 1 : tronçons concernés par la requête sur le secteur de Montargis.

L'étude du secteur de Montargis a permis de mettre en évidence la présence de trois populations d'espèces protégées. *Sanguisorba officinalis* y est citée à deux reprises ; ceci semble montrer une potentialité de présence de milieux comparables aux prairies humides sur les fossés des bords de route. Les espèces de ces milieux pourraient donc faire l'objet d'une attention particulière dans le cas d'inventaire du CBNBP sur les bords de route de ce secteur. Par ailleurs, parmi les espèces non protégées, deux concernent des milieux rudéraux (*Papaver argemone* et *Holosteum umbellatum*) ce qui correspond aux milieux agricoles du Gâtinais.

4.2 Secteur d'Orléans

Route	PRD	PRF	Secteur	Relevé(s)	Esp patrimoniale(s)	Report	Compléments
RD3	0	2	Orléans	non	-		
	8	11	Orléans	non	-		
	2	6	Orléans	non	-		
RD7	10	10	Orléans	non	-		
RD8	12	13	Orléans	non	-		
RD11	7	7	Orléans	non	-		
RD18	14	17	Orléans	non	-		
	6	7	Orléans	non	-		
	1	4	Orléans	oui	1		X
RD19	7	8	Orléans	non	-		
RD83	0	1	Orléans	non	-		
RD102	0	13	Orléans	oui	0		
RD104	1	6	Orléans	non	-		
RD106	0	2	Orléans	non	-		
RD125	0	7	Orléans	non	-		
RD126	4	4	Orléans	oui	0		
RD168	9	13	Orléans	oui	0		
RD921	74	74	Orléans	non	-		
	67	67	Orléans	non	-		
RD925	13	13	Orléans	non	-		
	12	13	Orléans	non	-		
RD951	107	112	Orléans	oui	1		
	102	104	Orléans	oui	1		
	101	101	Orléans	oui	1		
	100	101	Orléans	oui	0		
	99	100	Orléans	oui	0		
	96	97	Orléans	non	-		
RD2020	43	44	Orléans	oui	0		
RD2157	25	26	Orléans	non	-		
	22	24	Orléans	non	-		
	15	22	Orléans	oui	0		
	11	15	Orléans	oui	4	X	X
	7	10	Orléans	non	0		

Tableau 2 : tronçons concernés par la requête sur le secteur d'Orléans.

Le secteur d'Orléans bénéficie d'un nombre assez faible de données d'espèces à enjeu sur les bords de route étudiés. La situation de ses tronçons dans des zones moins riches floristiquement (contexte de culture de la Beauce) peut expliquer ce constat. Deux des espèces patrimoniales qui y ont été recensées sont de plus caractéristiques des milieux perturbés ou anthropisés (Nielle des blés ; Gaillet de Paris). Seul les bords de route en milieux forestiers semblent pouvoir présenter un intérêt mais il n'est pas exclu que des reliquats de pelouses calcaires puissent être retrouvés en Beauce.

4.3 Secteur de Pithiviers

Route	PRD	PRF	Secteur	Relevé(s)	Esp patrimoniale(s)	Report	Compléments
RD20	27	27	Pithiviers	non	-		
	26	27	Pithiviers	oui	0		
	24	25	Pithiviers	oui	0		
RD22	8	8	Pithiviers	non	-		
	6	8	Pithiviers	oui	0		
	4	6	Pithiviers	non	-		
RD25	11	16	Pithiviers	oui	22	X	X
	8	8	Pithiviers	non	-		
	5	5	Pithiviers	non	-		
	4	4	Pithiviers	non	-		
	3	3	Pithiviers	oui	2	X	X
RD44	38	56	Pithiviers	non	-		
RD95	6	7	Pithiviers	non	-		
RD110	14	15	Pithiviers	non	-		
RD114	0	6	Pithiviers	oui	0	X	X
RD123	10	15	Pithiviers	oui	0		
RD139	5	6	Pithiviers	oui	0		
RD310	0	5	Pithiviers	oui	0		
RD423	0	6	Pithiviers	oui	5	X	X
RD433	5	7	Pithiviers	non	-		
	3	4	Pithiviers	oui	0		
RD523	0	6	Pithiviers	non	-		
RD597	0	1	Pithiviers	non	-		
RD810	0	2	Pithiviers	non	-		
RD834	1	5	Pithiviers	non	-		
RD845	9	10	Pithiviers	oui	0		
	6	8	Pithiviers	oui	0		
	5	6	Pithiviers	non	-		
	2	2	Pithiviers	non	-		
RD923	0	3	Pithiviers	oui	1		
RD927	12	15	Pithiviers	non	-		
	2	3	Pithiviers	oui	0		
	2	2	Pithiviers	non	-		

Tableau 3 : tronçons concernés par la requête sur le secteur de Pithiviers.

En l'état actuel des connaissances, le secteur de Pithiviers semble posséder le potentiel le plus fort sur le plan floristique. En effet, certains bords de route ont révélé la présence de nombreuses espèces patrimoniales des pelouses calcaires au niveau de la vallée de l'Essonne. Par exemple, deux talus routiers de la route départementale 25 comportent une grande diversité floristique patrimoniale et pourront faire l'objet d'une attention plus poussée en termes de gestion ou de suivi. Il est aussi fortement probable que d'autres talus routiers contenant des pelouses calcaires soient à découvrir dans ce secteur et notamment en vallée de l'Essonne.

4.4 Secteur de Sully-sur-Loire

Route	PRD	PRF	Secteur	Relevé(s)	Esp patrimoniale(s)	Repport	Compléments
RD48	5	7	Sully	non	-		
RD52	0	9	Sully	oui	1		
RD53	6	8	Sully	oui	0		
RD55	6	8	Sully	oui	4		
RD59	1	14	Sully	oui	2		X
RD120	0	6	Sully	non	-		
RD320	3	5	Sully	oui	0		
RD622	3	9	Sully	oui	2	X	X
RD853	2	5	Sully	oui	0		
RD951	51	56	Sully	oui	0		
RD952	40	43	Sully	oui	1		
RD2060	80	90	Sully	non	-		

Tableau 4 : tronçons concernés par la requête sur le secteur de Sully-sur-Loire.

Le secteur de Sully a montré une forte potentialité de ces bords de route car de nombreux tronçons comportent des relevés d'espèces patrimoniales. Cependant, après expertise, seul un tronçon exige un report des travaux. Les espèces citées sont généralement des espèces communes des lisières acides (habitat peu patrimonial). Dans ce secteur, il est possible qu'il existe des reliquats de landes sèches (habitat écologiquement proche des lisières acides) ou des pelouses à Corynéphore (habitat de la directive européenne) en bord de route qu'il serait intéressant d'inventorier.

Conclusion

Cette synthèse porte à la connaissance du Département du Loiret l'existence d'un certain nombre de stations d'espèces patrimoniales connues du CBNBP en bordure de route ou à proximité. Elle permet de cibler les enjeux floristiques nécessitant un aménagement du programme de curage et de dérasement 2011/2012/2013 afin d'éviter la destruction de populations d'espèces patrimoniales dont certaines bénéficient d'un statut de protection réglementaire.

Cette étude fait ressortir l'intérêt des bords de route et la contribution de ses espaces à la conservation de la biodiversité. En effet, dix populations d'espèces réglementées (réparties sur 6 tronçons, soit 6 % du nombre total de tronçons) ont été répertoriées sur le linéaire étudié sans réalisation d'inventaires spécifiques. Par ailleurs, le CBNBP tient à préciser que sur l'ensemble des tronçons, un grand nombre ne comportait aucun relevé à proximité (52 tronçons soit 51%). Ainsi, seuls 49 tronçons sur un total de 101 étaient concernés par des inventaires représentant généralement une part faible de leur linéaire. Nous tenons donc à rappeler que ce porté à connaissance ne se substitue pas à un travail d'expertise ou d'inventaire spécifique nécessaire à une évaluation des enjeux patrimoniaux du réseau routier du département mais constitue un travail très notoire d'intégration préalable de la connaissance dans le cadre de la gestion courante des travaux en bord de route.

Au regard de cette étude, il a été enfin possible d'évaluer à partir de cet échantillon des caractéristiques écologiques des bords de route gérés par le Département du Loiret et l'état des connaissances du CBNBP relatif aux secteurs étudiés. Ceci constitue ainsi une première démarche de réflexion pour l'orientation des prospections de terrain sur les zones et les habitats de bords de route méritant un accroissement des connaissances.